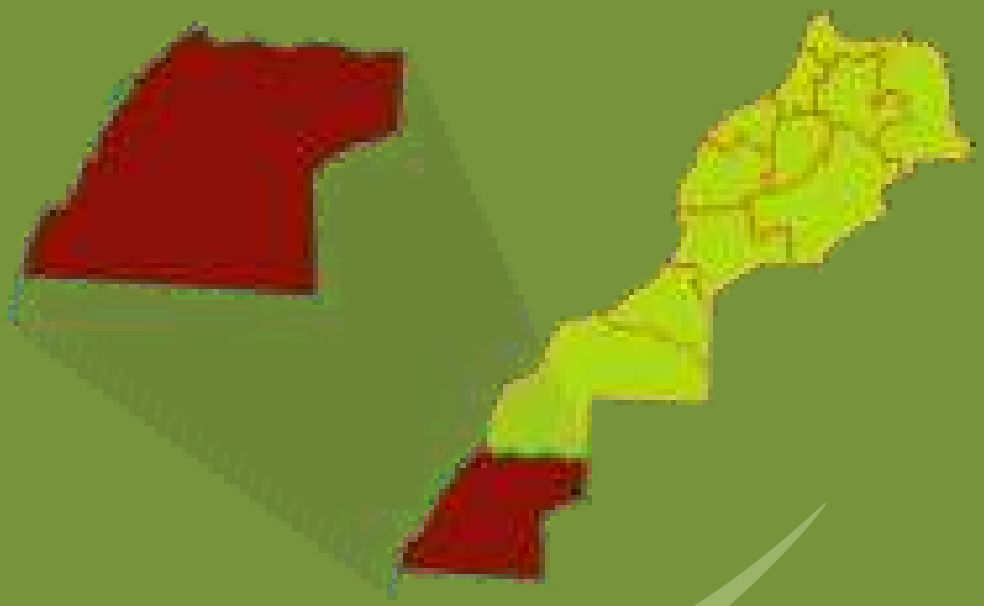
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Direction Générale des Collectivités Locales

La Région de Dakhla-Oued ed Dahab

MONOGRAPHIE GENERALE



2015

SOMMAIRE

La Région de Dakhla-Oued ed Dahab *1*

I. PREAMBULE **1**

II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL **2**

1. CADRE ADMINISTRATIF 3
2. CADRE GEOGRAPHIQUE GENERAL 5

III. CONDITIONS ET RESSOURCES NATURELLES **7**

1. CLIMAT ET PRECIPITATIONS 7
2. RESSOURCES HYDROGRAPHIQUES 7
 - *a) Les eaux superficielles* *7*
 - *b) Les eaux souterraines* *8*
 - *c) L'eau potable* *9*
3. LA FAUNE ET LA FLORE 11
 - *a) La flore* *11*
 - *b) La faune* *11*

IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE **13**

1. POPULATION 13
2. ACTIVITE ET CHOMAGE 15
 - *a) Taux d'activité* *15*
 - *b) Taux de chômage* *16*
 - *c) Emploi* *16*
3. PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN 17

V. INFRASTRUCTURES DE BASE **19**

1. LE RESEAU ROUTIER 19
2. LE TRANSPORT 20
 - *a) Transport public des voyageurs* *20*
 - *b) Transport de marchandise* *20*
3. INFRASTRUCTURE AEROPORTUAIRE 21
4. INFRASTRUCTURE PORTUAIRE 22
5. TELECOMMUNICATIONS 24
6. ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ELECTRIFICATION 24
 - *a) Eau potable* *24*
 - *b) L'Electrification* *27*
 - *c) Energie éolienne* *27*

***VI.* LES SECTEURS SOCIAUX** **29**

1. EDUCATION ET ENSEIGNEMENT 29
 - *a) Enseignement préscolaire* *30*
 - *b) Enseignement fondamental* *30*
 - *c) Enseignement secondaire* *32*
 - *d) Formation professionnelle* *33*
2. SANTE 34
 - *a) Infrastructures sanitaires* *34*
 - *b) L'encadrement sanitaire* *36*
3. JUSTICE 37
4. JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS 37
 - *a) Installations sportives* *37*
 - *b) Activités culturelles et loisirs* *38*
5. URBANISME ET HABITAT 39
 - *a) Les documents d'urbanisme* *39*
 - *b) Les autorisations de construire* *39*
 - *c) Caractéristiques du logement des ménages* *40*

VII. **SECTEURS PRODUCTIFS 41**

1. L'AGRICULTURE 41
2. L'ELEVAGE 42
3. LES PERSPECTIVES 42
4. L'INDUSTRIE 43
5. LE COMMERCE 45
6. LES MINES 45
7. POTENTIALITES D'INVESTISSEMENTS 46
8. LE TOURISME 46
9. L'ARTISANAT 49

VIII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DU PIB REGIONAL 51

IX. CAPITAL IMMATERIEL 53

X. CONCLUSION 55

XI. BIBLIOGRAPHIE 56

Liste des tableaux

Tableau 1: Superficies reboisées 2010-2012 (en hectares) 11
Tableau 2: Population des Provinces 13
Tableau 3: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité pour les trois régions 15
Tableau 4: Taux d'activité et taux de chômage 15
Tableau 5: Répartition de la population active occupée âgée de 15 ans et plus Selon les secteurs d'activité (les trois régions du Sud) 17
Tableau 6: Répartition de la population active occupée selon le statut professionnel (les trois régions du Sud) 17
Tableau 7: Répartition de la population active occupée selon les secteurs d'emploi (les trois régions du Sud) 17
Tableau 8: Évolution du trafic de passagers à l'aéroport de Dakhla 21
Tableau 9: Activité de l'Office National de l'Eau Potable selon la province en 2011 25
Tableau 10: Ventes d'électricité selon les provinces 27
Tableau 11: Taux de scolarisation par tranche d'âge en 2014 30
Tableau 12: Taux d'encadrement 30
Tableau 13: Enseignement préscolaire moderne, répartition des élèves et des classes selon les provinces, année scolaire 2012-2013 30
Tableau 14: Enseignement primaire public et privé, établissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement 31
Tableau 15: Enseignement primaire public et privé, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement 31
Tableau 16: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe 32
Tableau 17: Nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public et privé par province 32
Tableau 18 : Enseignement secondaire collégial public, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement 32
Tableau 19: Personnel enseignant par province, milieu, sexe et type d'enseignement 33
Tableau 20: Effectifs des élèves du secondaire collégial par province, milieu, le sexe et type d'enseignement 33
Tableau 21: Enseignement secondaire qualifiant public, nombre d'établissements scolaires et Internats par province, milieu et type d'enseignement 33
Tableau 22: Effectif des stagiaires par niveau et province : Public (2012-2013) 34
Tableau 23: Capacité litière théorique des hôpitaux publics - 2013 35
Tableau 24: Infrastructures de santé 35
Tableau 25:Effectif des médecins par secteur et province 36
Tableau 26: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales enregistrées 37
Tableau 27: Installations sportives selon la province 38
Tableau 28: Foyers féminins 38
Tableau 29: Jardins d'enfants 38
Tableau 30: Activités des maisons des jeunes 39
Tableau 31 : Documents homologués opposables aux tiers 39
Tableau 32: Autorisations de construire délivrées par province en 2012 40
Tableau 33: Répartition des unités industrielles dans la région Selon les secteurs d'activités 43

Tableau 34:Capacité des établissements classés selon la province....48
Tableau 35: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province....49
Tableau 36: Produit intérieur brut en 2013....51
Tableau 37: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH)....51
Tableau 38: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013....52

Liste des cartes

Carte 1: Provinces administratives de la Région....3
Carte 2 : Découpage administratif de la Région de Dakhla-Oued ed Dahab....4
Carte 3: Types de sols dans la Région....6
Carte 4: Ressources en eau....10
Carte 5: Couvert végétal de la Région : Aire d'extension de l'acacia saharien....12
Carte 6: Densité communale de la population en 2014....14
Carte 7: Taux d'accroissement de la population des Provinces entre 2004 et 2014....14
Carte 8: Taux de pauvreté des communes en 2007....18
Carte 9: Carte routière de la Région....20
Carte 10: Infrastructures de la zone de Dakhla....23
Carte 11: Les formations de soins de santé....36
Carte 12: Effectif des médecins par secteur, à juillet 2013....37

I. PREAMBULE

Le présent document se veut une fenêtre ouverte sur la région de **Dakhla-Oued ed Dahab**. Il ambitionne de présenter aux acteurs locaux et aux parties concernées à quelque titre que ce soit par cette région, un outil d'information sur les tendances en matière de développement régional et local; y sont fournies, des informations générales sur les indicateurs de développement économique et social dans cette région. Cet outil prioritairement mis à la disposition des acteurs locaux en particulier, est aussi destiné au grand public. À travers divers indicateurs territoriaux régionaux, il fournit une lecture des potentialités et des contraintes que connait la région de **Dakhla-Oued ed Dahab**.

Le document, enrichi de cartes et de graphiques, en guise d'illustration des situations et d'arguments des analyses, fournit une base pour la compréhension du territoire de la région à travers une série d'indicateurs pertinents.

De par sa situation historique et géographique à l'extrême sud du Maroc, une position stratégique au sud du pays, la région constitue le seul pont existant sur le territoire marocain entre la Mauritanie et le reste du royaume tant au niveau terrestre qu'au niveau maritime, ce qui la prédispose à un ancrage continental important à plusieurs dimensions : atlantique, africaine et européenne.

La région **Dakhla-Oued ed Dahab**, dispose d'énormes potentialités :

- Un potentiel halieutique important estimé à 3 millions de tonnes/an que recèle une longue façade maritime (Atlantique et baie) de près de 740 km comportant 2 ports et de nombreux points de débarquement pour les produits de la pêche artisanale (Ntireft, labouirda, Aïn Baida, lassarga, Immotlane et Lamhiri).
- Une vocation agricole prononcée, marquée par des périmètres irrigués, conjugués un potentiel foncier domanial et une nappe souterraine abondante.

II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL

Les provinces du Sud *forment ce qu'on appelle communément le vaste Sahara atlantique qui s'étend du pied du massif de l'Anti Atlas jusqu'à la hauteur de la localité de Lagouira. Cet ensemble de charge historique particulière dans la construction et le ressourcement de l'Etat marocain constitue à plus d'un titre l'une des trames de fonds de la physionomie et de l'identité territoriale du Royaume. L'une de ses distinctions majeures est la sévérité des conditions défavorables du milieu terrestre. Il compte parmi les zones arides les plus rudes de la planète. Partout, et à l'exemple du couloir du Drâa, les précipitations sont très insuffisantes (moins de 50mm par an) et les ressources hydrauliques mobilisables sont rares pour permettre l'épanouissement d'activités agricoles non irriguées. A ce premier trait commun se combine un autre facteur d'homogénéité marquant : la grande faiblesse numérique du peuplement*[1].

[1] Extrait du rapport de la Commission Consultative de la Régionalisation/Rapport sur la régionalisation avancée/Livre II : Découpage régional- Février 2011

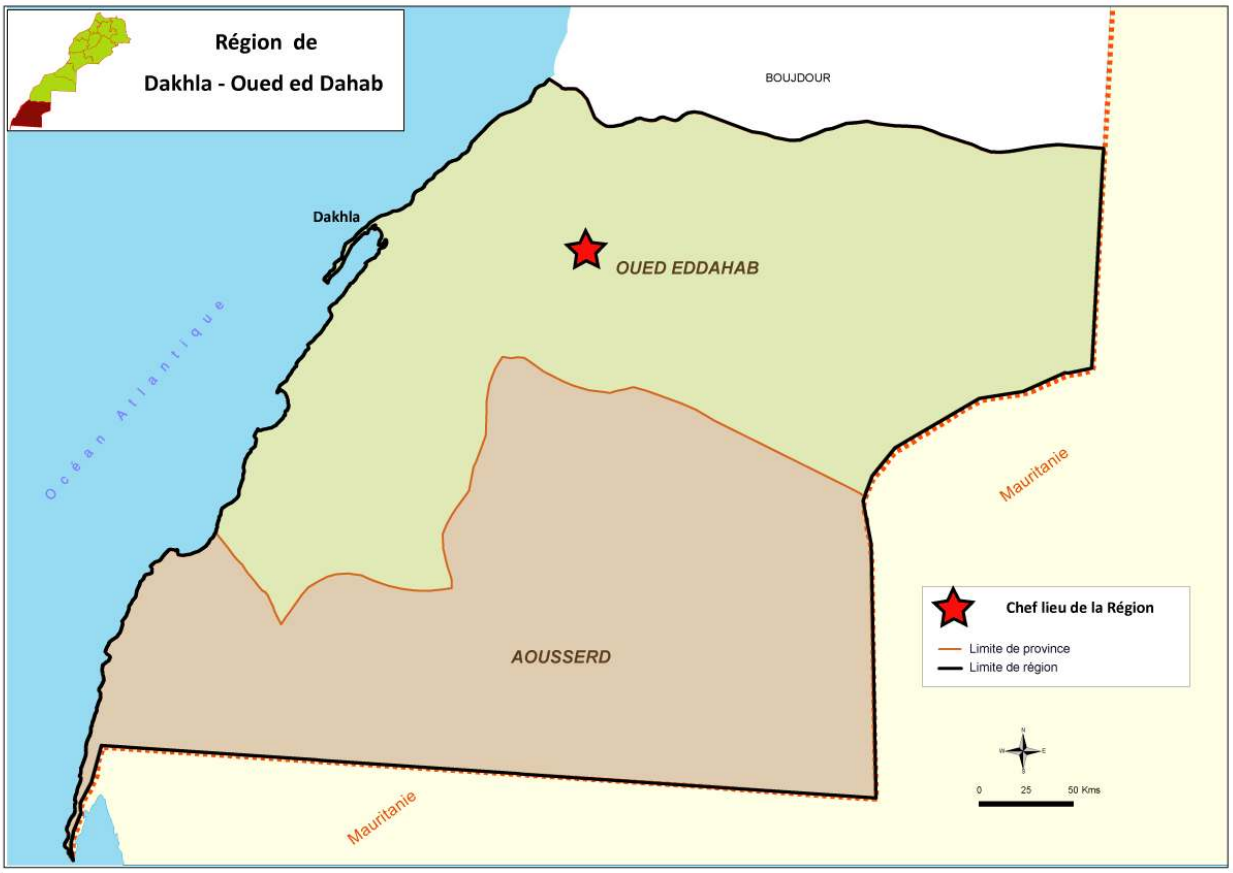
1. Cadre administratif

La Région de Dakhla-Oued ed Dahab s'étend sur une superficie de 130 898 Km^2, soit 18,4 % du territoire national. Elle est limitée au Nord par la province de Boujdour (Région de Laâyoune-Sakia El Hamra), au Sud et à l'Est par la République Islamique de la Mauritanie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

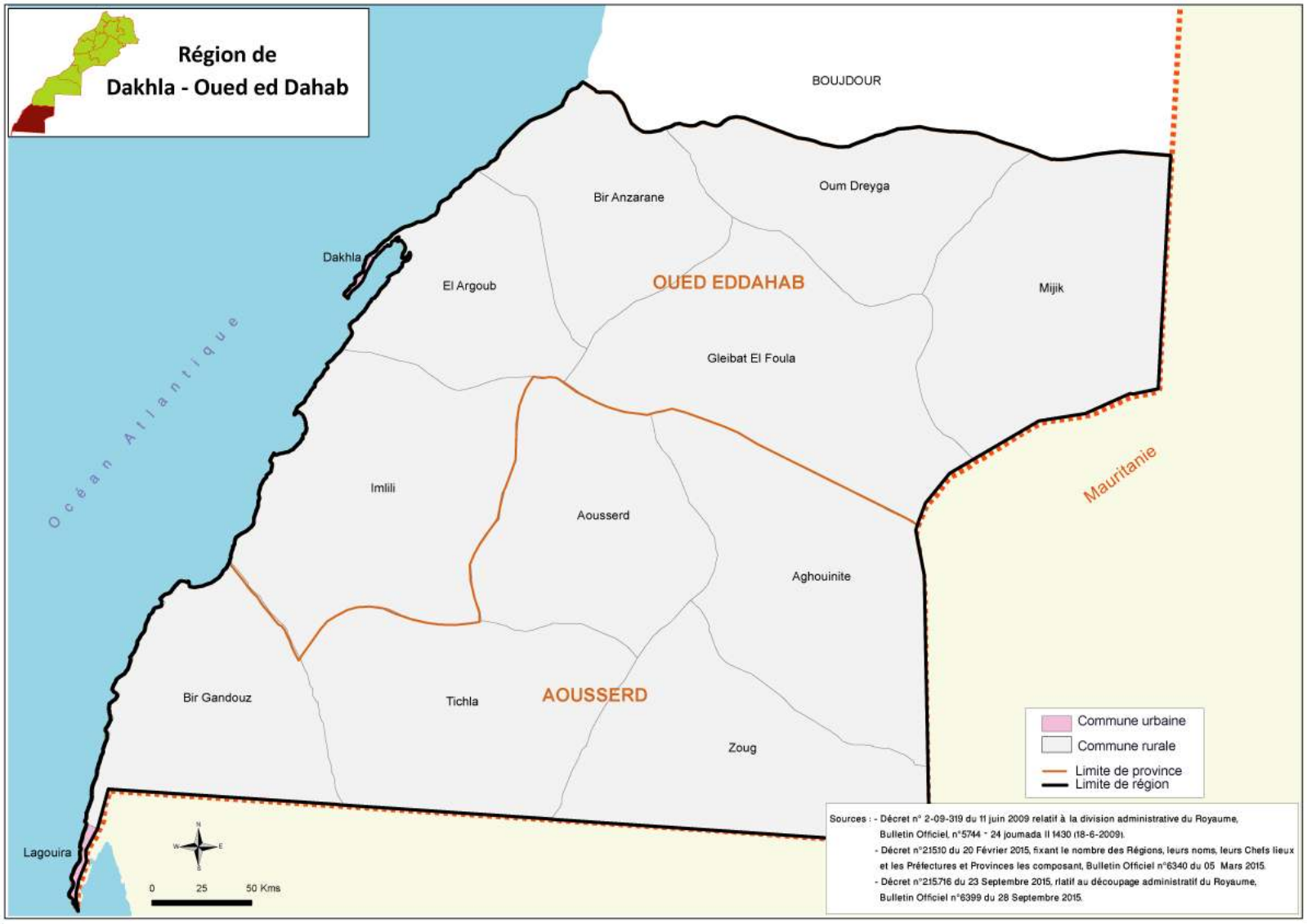
Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, la Région compte 142.955 habitants dont 74% sont urbains, taux nettement supérieur au taux national (60,36%); la densité est de 1,09 habitant au km^2, très inférieure par rapport à la moyenne nationale (47,6 hab/km^2).

La Région regroupe sur le plan administratif deux provinces: la province de Oued Eddahab et la province d'Aousserd, 13 communes dont 2 urbaines, et 4 cercles administratifs.

Le chef-lieu de la région est la province de Oued ed Dahab.



Carte 1: Provinces administratives de la Région



Carte 2 : Découpage administratif de la Région de Dakhla-Oued ed Dahab

2. Cadre géographique général

La région est située à l'extrême sud du Maroc, une position stratégique au sud du pays. En effet, sa localisation géographique lui confère le seul pont existant sur le territoire marocain entre la Mauritanie et le reste du royaume tant au niveau terrestre qu'au niveau maritime, ce qui la prédispose à un ancrage continental important à plusieurs dimensions : atlantique, africaine et européenne.

Elle est caractérisée par la présence des reliefs peu élevés constitués principalement de cuvettes sablonneuses, des dunes, des Sebkhas, des Hamadas et des plaines d'accumulation caillouteuses.

Les données topographiques et géologiques changent en allant de l'Ouest à l'Est. Ainsi, les plaines (Graras) traversées par des cours d'eau, font place à des collines sablonneuses ou caillouteuses dont l'altitude varie entre 300 et 500 m. Les principales altitudes sont CAPBARBAS (610 mètres) et le Sud d'ADRAR STOF (518 mètres).

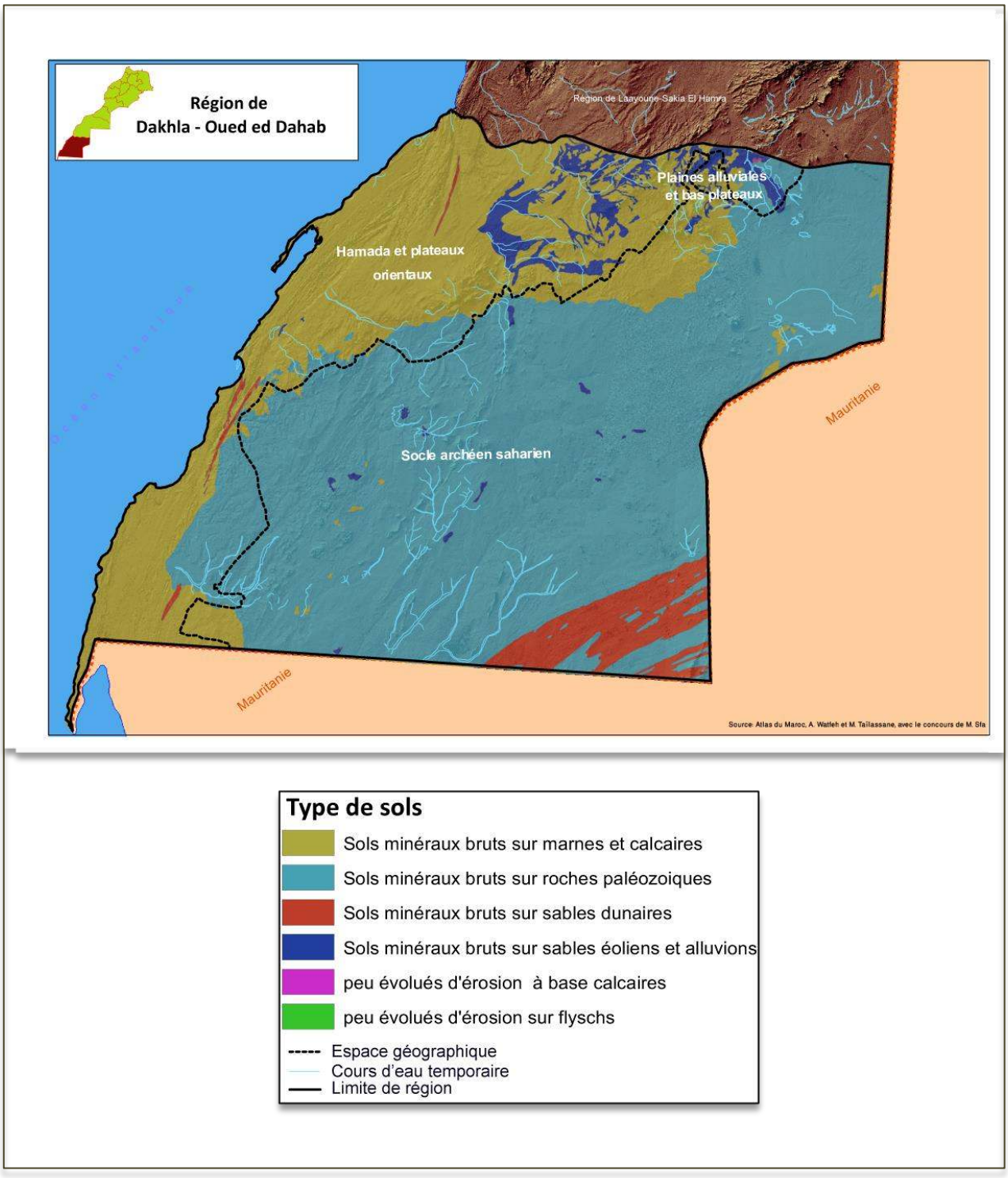
Les principales zones composant cette région sont :

- AGUERGUER : zone montagneuse atlantique au Nord-Ouest de la région.
- ADRAR STOUF : au Sud-Ouest
- TIRS : au Nord Est

Cette Région peut être subdivisée géologiquement en deux zones différentes :

- **Zone Précambrienne** qui s'étend du Sud-Est au Nord-Est sur une grande superficie dans les régions de Aliti et Tirs, jusqu'aux frontières mauritaniennes. Elle est formée par du granite et une panoplie de sédiments métamorphisés, dont l'âge varie entre 2000 et 650 millions d'années.
- **Zone centrale et zone atlantique Ouest** : Formée par des sédiments qui ont remplis ces bassins au tertiaire et au quaternaire (de 60 millions d'années) et qui couvrent la zone Ouest centrale et atlantique de la région.

La Zone atlantique de la région s'étend sur 667 Km englobant une presqu'île de 40 Km de long et 2,5 à 5 Km de large sur laquelle se situe la ville de Dakhla (chef-lieu de la Région).



Carte 3: Types de sols dans la Région

III. CONDITIONS ET RESSOURCES NATURELLES

La région de Dakhla-Oued ed Dahab dispose d'une importante richesse naturelle susceptible de renforcer sa position économique.

1. Climat et précipitations

La Région Dakhla-Oued ed Dahab est caractérisée par un climat aride tempéré sous les effets du courant marin froid des Canaries et par de fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit. En effet, la bande atlantique qui connaît un climat tempéré, caractérisé par de faibles précipitations variant d'une année à l'autre et ne dépassant pas les 200 mm, est marquée essentiellement par une forte humidité donnant lieu, la nuit, à une rosée qui permet le développement de certaines cultures et l'arrosage des parcours. L'humidité moyenne varie entre 74 et 90%, mais qui peut descendre à 20% seulement durant les périodes de dominance du Chergui (décembre, janvier et Mars).

Les températures enregistrées dans cette bande sont généralement moyennes et stables durant l'année : les moyennes des minima et du maxima varient respectivement entre 13 et 19°C contre 23 et 28°C.

Plus on se déplace vers l'Est de la Région, plus le climat devient de plus en plus aride, les amplitudes thermiques deviennent plus importantes et le taux de l'humidité décroît rapidement.

La Région est dominée par des vents de direction Nord– Nord/Ouest à Nord - Est. Quant aux vents venant d'autres directions, ils sont rares et de faibles vitesses.

2. Ressources hydrographiques

a) Les eaux superficielles

A part quelques zones restreintes où des guelltas sont permanentes, il n'existe aucun cours d'eau permanent ni, aucune station de jaugeage, et peu d'évaluations de débits de crues ont été effectuées. Les écoulements d'eau sont endoréiques n'atteignant pas l'Océan, et les exutoires des eaux sont généralement les sebkhas. Les précipitations sont faibles; lorsqu'elles se produisent, elles ont un caractère bref, violent, orageux et concentré dans le temps. Le total annuel de précipitations reste inférieur à 60 mm et est atteint en quelques

jours. On assiste à des écarts importants d'une zone à une autre : la pluviométrie augmente du Sud vers le Nord et de l'Ouest vers l'Est. D'après les constatations faites, les précipitations sont plus importantes à l'intérieur principalement au Tiris et Aousserd. En général, Le bassin Hydraulique de Sakia El Hamra et Oued Eddahab est caractérisé par des ressources en eau de surface faibles à inexistantes.

b) Les eaux souterraines

En l'absence d'eau de surface, les eaux souterraines constituent la seule ressource en eau de la région. La rareté des précipitations fait que les nappes d'eau souterraines inventoriées sont peu ou pas du tout rechargées. Les analyses isotopiques entreprises confirment d'ailleurs que la majeure partie des eaux souterraines s'est infiltrée il y'a plus de 5.000 ans et par conséquent il s'agit généralement de nappes fossiles.

Du point de vue hydrogéologique, on distingue deux grands domaines[2] :

1. **Le domaine du socle cristallin** formé de roches d'âge antécambrien ou primaire. Il est dépourvu de nappes généralisées et la circulation d'eau y est réduite aux zones de fractures et aux lits des cours d'eau. L'eau se situe généralement à de faibles profondeurs avec des débits unitaires faibles et elle est de qualité bonne à moyenne. Les faibles quantités d'eau ont été mobilisées par puits pour l'alimentation en eau potable des populations nomades. Dans ce domaine, il est difficile de parler de potentiel en eau souterraine vu qu'il est dépourvu d'eau et que les seules puits présents se trouvent asséchés après quelques années d'exploitation. Ce domaine occupe la partie Est et Sud de la région, il présente les caractéristiques suivantes :
 - Les profondeurs dépassent rarement 40 millimètres.
 - Les débits sont limités à 3litres/seconde.
 - Salinité de 1gramme/litre à 10 grammes/litre.
2. **Le domaine du bassin sédimentaire** (dit Laâyoune-Dakhla) : il occupe la partie occidentale du bassin le long de l'océan Atlantique. couvre une superficie d'environ 110.000 Km^2 sur le continent. Il est relativement riche en réservoirs d'eau souterraine d'extension généralisée, mais l'état de leur connaissance est encore insuffisant et ils présentent de grandes variations du point de vue profondeur, lithologie, productivité et qualité de l'eau. Cependant, les premiers indices montrent que sur le plan hydrogéologique, ce bassin renferme plusieurs nappes multicouches renfermant un potentiel en eau important, mais non renouvelable ayant les caractéristiques suivantes :
 - Teneur en sel de 1.9g/l.
 - Substratum de nappes variables.
 - Odeur sulfureuse.
 - Eau chaude dégagée par pression artésienne.

De plus, tous ces réservoirs sont faiblement rechargés et sont considérés comme des nappes fossiles. Plusieurs nappes y sont identifiées:

- Nappe profonde du crétacé (inférieur et supérieur);

[2] Source : « Le Bassin Hydraulique du Sahara », Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau

- Nappe profonde du Paléocène;
- Nappe du continental terminal de Bir Gandouz (Mio-Pliocène);
- Autres nappes.

Afin d'exploiter ces ressources en eau, 337 points d'eau d'une longueur linéairede 273.081 ml[3] ont été réalisés et réhabilités.

c) L'eau potable

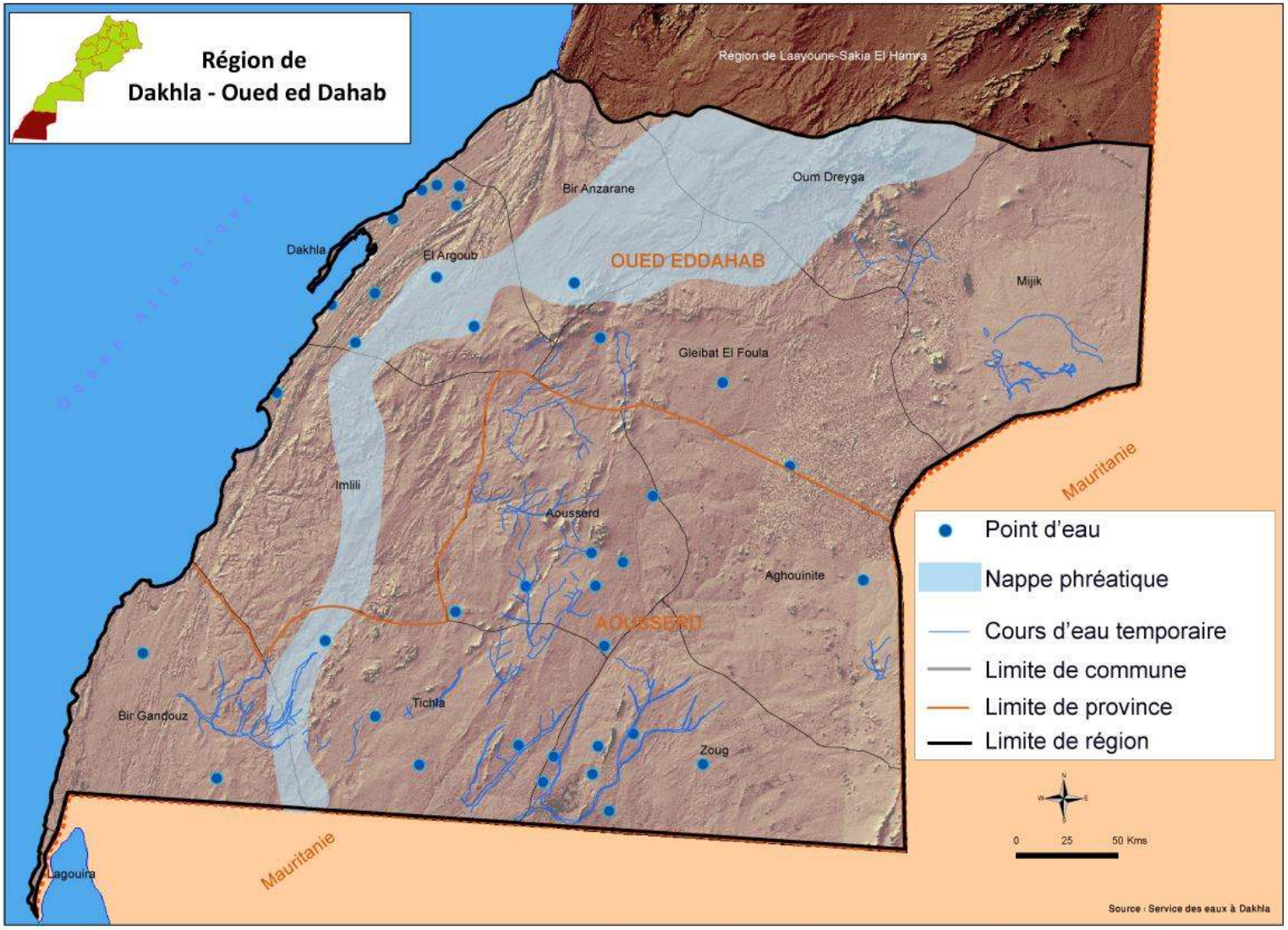
L'eau potable est une ressource naturelle très rare dans la région, elle est caractérisée par une répartition spatiale irrégulière. Les ressources en eau potable ne se manifestant que tous les 4 à 5 ans sous forme de crues pendant la période pluvieuse.

Pour faire face aux besoins de la population en eau, sans cesse croissants, plusieurs efforts.

L'ONEE a réalisé plusieurs projets d'eau potable et d'assainissement liquide dans la ville; il s'agit notamment de la réalisation d'une nouvelle station de traitement de l'eau souterraine avec un débit de 200 litres par seconde, ainsi que l'élargissement des installations de distribution.

L'ONEE a également mis en place un programme de distribution par camions citernes 14 heures sur 24, et ce en collaboration avec les autorités locales. Enfin, et pour pallier aux problèmes des eaux usées évacués vers la baie de Dakhla, l'Office a programmé la deuxième phase du programme d'assainissement en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Energie et les Mines, l'Agence du Sud, la Wilaya de la région, les conseils régional et provincial et la municipalité de Dakhla.

[3] Source : « Le Bassin Hydraulique du Sahara », Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau



Carte 4: Ressources en eau

3. La faune et la flore

Constitués principalement de regs et d'ergs, les écosystèmes sahariens, de par leurs formations végétales, sont très souvent rattachés aux écosystèmes steppiques. Les formations végétales arborées y sont à base d'Acacia (A. radiana, A.ehrensbergiana, A.albida). Les regs, reliefs plats caillouteux, sont souvent occupés par des Chaméphytes très clairsemés et plus particulièrement des Chénopodiacées (Hamada, Anabis, Nucula, etc.). Quant aux ergs, formés essentiellement de dunes de sables, ceux-ci sont plutôt pauvres, aussi bien en espèces végétales qu'animales.

a) La flore

La région Dakhla-Oued ed Dahab recèle des richesses naturelles diversifiées et variant selon l'épaisseur des couches de sables reposant sur les regs, les précipitations et l'éloignement du littoral. En effet, la flore, est caractérisée par la présence des peuplements d'acacia sahariens et plusieurs autres espèces pastorales très appréciées par les herbivores (Atriplex halimus, panicum turgidum, Aristida plumosa, maerua crasssifolia, Teucrium chardonianum, salsola tetragona, Gymnocarpus decanter, salsola longifolia). La superficie du domaine forestier est estimée à environ 593.960 hectares selon les statistiques de l'inventaire national forestier, représentant à peine 6,6% du total national.

Les efforts de reboisement entrepris par le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification ont permis une augmentation de 2% de la superficie reboisée entre 2000 et 2010. La part de la région représente 0,04% de superficie totale nationale et ne concernant que la province d'Ed Dakhla.

Tableau 1: Superficies reboisées 2010-2012 (en hectares)[4]

Région et provinces	Provisoires	Existantes
Ed-Dakhla	**50**	**212**

Source : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2013

b) La faune

La faune, est riche et variée et comprend certaines espèces protégées, rares ou menacées d'extinction telles que les gazelles (dorcas et cuvier), le mouflon à manchettes, l'outarde houbara.

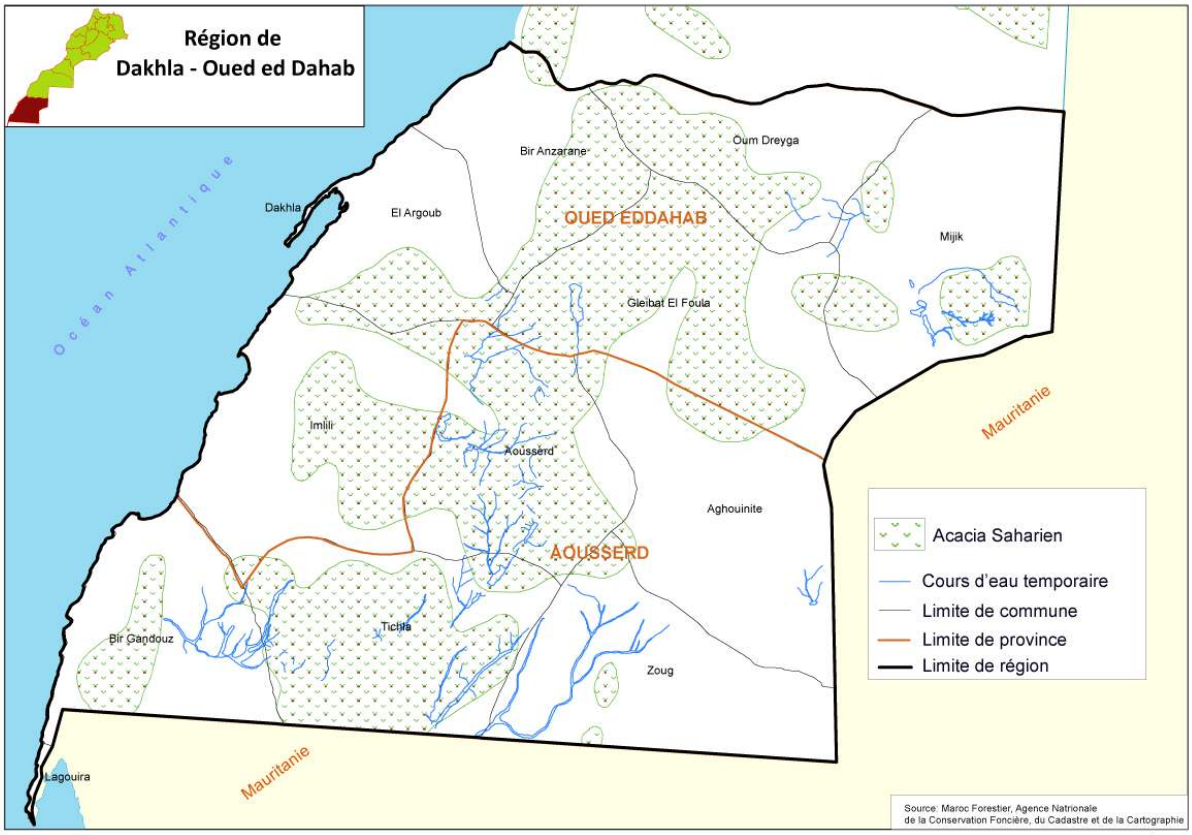
[4] Les superficies reboisées jusqu'au 31 mars de chaque année, sans tenir compte des reboisements exploités, incendiés ou ayant connu un faible taux de reprise après deux années.

Cependant, l'espèce la plus importante qui subsiste encore dans cette région est le phoque moine qui vit en colonie dans les grottes de la côte des phoques au sud de la région entre Gureguerat et Lagouira.

La population totale de l'espèce dans le monde est d'environ 300 individus, dont les 100 à 120 individus vivent dans les grottes la région Dakhla-Oued ed Dahab dont la sauvegarde constitue une préoccupation majeure aussi bien au niveau national qu'international.

Les années pluvieuses connaissent un remarquable développement du couvert végétal sur la zone du littoral et sur les îlots montagneux de l'Adrar Souttouf, offrant ainsi de véritables parcours pour la faune sauvage de la région.

Malgré l'extinction de plusieurs animaux sauvages tels que : l'autruche, l'addax, l'oryx, le guépard, la gazelle Dama etc., la région abrite encore certains espèces telles que : Le chacal, le renard, la hyène rayée, le chat ganté, la gazelle dorcas, le mouflon à manchettes etc.



Carte 5: Couvert végétal de la Région : Aire d'extension de l'acacia saharien

IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE

1. Population

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, la Région de Dakhla-Oued ed Dahab compte 142.955 habitants, contre 99.367 en 2004; 74% sont urbains.

Tableau 2: Population des Provinces

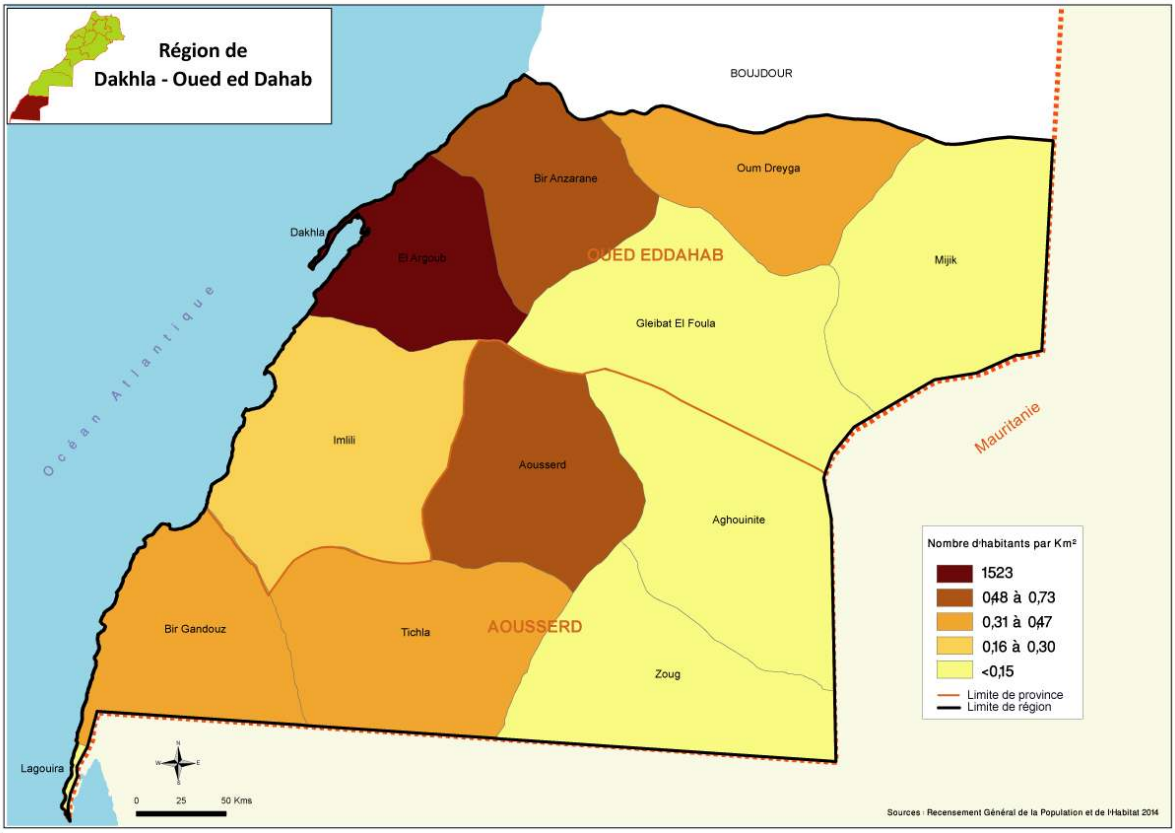
Ensemble des deux milieux urbain et rural	الأسر	السكان	الأجانب	المغاربة
	Ménages	**Population**	**Etrangers**	**Marocains**
Région: Dakhla-Oued Ed Dahab	**29 385**	**142 955**	**888**	**142 067**
Province: Aousserd	776	16 190	180	16 010
Province: Oued Ed-Dahab	28 609	126 765	708	126 057

Source statistique: Haut Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014

La répartition de la population par province montre la dominance de la province de Oued ed Dahab qui concentre 89% de la population de la région, alors que la province d'Aousserd ne regroupe que 11% de la population.

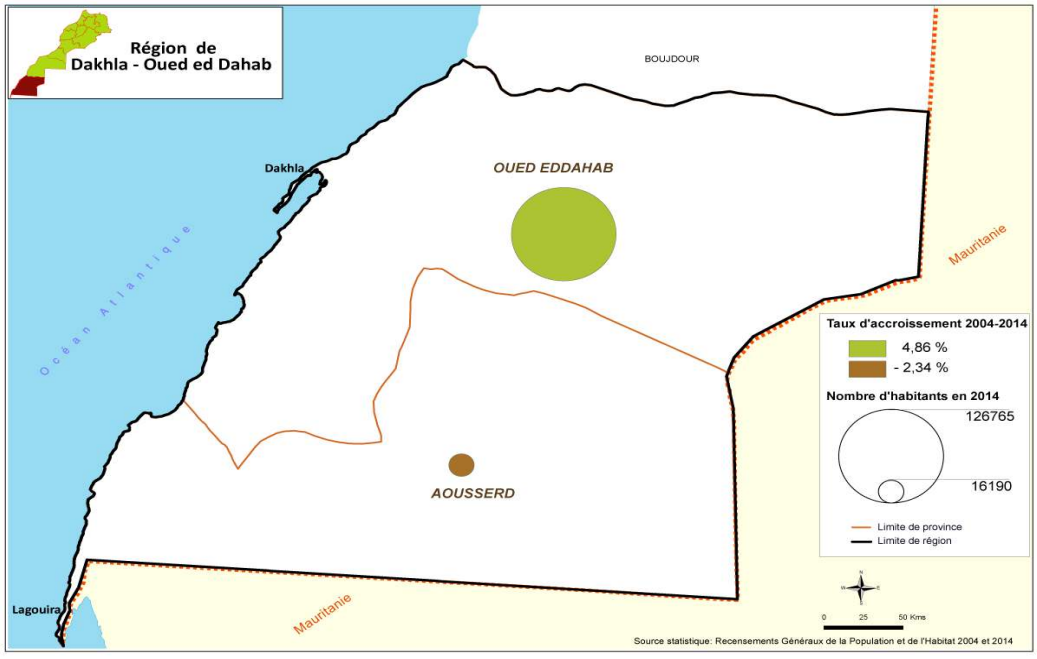
Entre 2004 et 2014, la population de la région s'est accrue de 31%, avec un taux d'accroissement annuel atteignant 3,7%, le plus élevé enregistré au niveau des 12 régions du Royaume.

La région de Dakhla-Oued ed Dahab, qui couvre 18,4% de la superficie du Royaume, abrite 0,42% de la population nationale en 2014. Ce qui se traduit par le très faible niveau de la densité moyenne régionale qui est d'environ 1,09 habitant au Km^2, contre environ 47,6 au niveau national. La ville de Dakhla concentre la grande partie de populations urbaines de la région.



Carte 6: Densité communale de la population en 2014

L'accroissement démographique de la population a concerné uniquement la province de Oued ed Dahab qui a enregistré le taux d'accroissement de 4,86%, et qui dépasse le taux d'accroissement de la Région qui est de 3,7% et celui national (1,25%). La province d'Aousserd quant à elle a enregistré une régression de la population avec un taux négatif de -2,34%.



Carte 7: Taux d'accroissement de la population des Provinces entre 2004 et 2014

2. Activité et chômage

Selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage, menée par le Haut Commissariat au Plan, et au terme de l'année 2012, la population âgée de 15 ans et plus dans les trois régions du Sud s'élevait à 646.410 personnes contre 23.854.036 personnes au niveau national.

Tableau 3: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité pour les trois régions		
Type d'activité	**Effectifs**	**Part en %**
Actifs occupés	235.158	36.4
Chômeurs	42.422	6.6
Inactifs	368.830	57.0
Total	**646.410**	**100.0**
Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage – 2012		

a) Taux d'activité

Le taux d'activité au niveau de la région en 2012 varie entre 58,8% au niveau de la province de Oued ed Dahab et 42,9% au niveau de la province d'Aousserd.

Selon le milieu de résidence, le taux de chômage dans le rural est de 5,7% au niveau de la province d'Aousserd contre 0% seulement de la province de Oued ed Dahab.

Toujours en milieu rural de la région, le taux d'activité est inférieur à celui enregistré en milieu urbain (ce qui n'est pas le cas pour le reste des régions marocaines). Il atteint son maximum au niveau de la province de Oued ed Dahab avec un taux d'activité globale de 47,7% alors que la province d'Aousserd vient après avec un taux de 42,4%.

Tableau 4: Taux d'activité et taux de chômage						
Année 2012[5]	**Taux de chômage (%)**			**Taux d'activité (%)**		
	Total	**Urbain**	**Rural**	**Total**	**Urbain**	**Rural**
AOUSSERD	**15,3**	**18,4**	**5,7**	**42,9**	**43,1**	**42,4**
OUED-ED-DAHAB	**11,6**	**15,2**	**0,0**	**58,8**	**63,4**	**47,7**
Source statistique: Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc de 2013						

Pour la province Oued Ed Dahab, le taux d'activité est élevé par rapport aux moyennes aussi bien nationale que celle des trois régions du sud : il atteint 58.8% en 2012 contre 55.9% en 2011, soit une augmentation de presque 3 points.

[5] Population âgée de 15 ans et plus

Selon le sexe, le taux d'activité masculin est toujours dominant, avec un taux de 72.3% contre 14.5% pour les femmes.

Le taux d'activité des femmes est faible comparativement à la moyenne nationale, soit respectivement 14,5% et 25,5%. La tendance à la baisse du taux de féminisation de la population active est plus forte dans les provinces du sud qu'au niveau national.

Selon l'âge, les plus actifs sont les jeunes âgés de 35 à 44 ans, avec un taux d'activité de 57.4%, suivis par les tranches d'âges de 25 à 34 ans (55.4%). Selon le niveau d'éducation, le taux d'activité le plus élevé est enregistré par le niveau éducatif supérieur avec 69.3%, suivi par le niveau moyen avec un taux de 42.3% et enfin, les sans diplômes, avec un taux de 38%.

b) Taux de chômage

En 2012[6], la population active en chômage s'élevait à 42.422 chômeurs dans les trois régions de Sud, fixant le taux de chômage à 15.3 %; la moyenne nationale étant 9.0 %. Au niveau de la région, ce taux est passé de 15.0% en 2011 à 11.6% en 2012, soit une baisse de 3.4 points.

c) Emploi

En 2012, la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les trois régions de Sud comptait 235.158 personnes, soit 2.2% du total national.

Le taux d'emploi enregistré en 2012 y était de 36.4% (contre 44.1% au niveau national). Selon les branches d'activité, le secteur « des services » occupe une place plus importante dans la création de l'emploi avec un taux de 58.3%, suivis par le secteur de « l'agriculture et pêche » (23.1 %), le secteur de « BTP » (10.6%) et enfin le secteur de « l'industrie » (7.9%).

51% des femmes actives occupées (63,4% pour les hommes) sont salariées contre 33,5% à l'échelle nationale. De même, la proportion des femmes aides familiales ou apprenties ne dépasse pas 26% dans les provinces du sud, alors qu'elle est de 49,6% à l'échelle nationale. Le taux de féminisation du personnel de l'État est estimé à 23% en 2011 pour les trois régions du SUD et 24% à Dakhla-Oued-ed-Dahab.

[6] Enquête nationale sur l'emploi et le chômage, Haut Commissariat au Plan, 2012

Tableau 5: Répartition de la population active occupée âgée de 15 ans et plus Selon les secteurs d'activité (les trois régions du Sud)		
Branches d'activité	**effectifs**	**Part en %**
Agriculture, foret et pèche	54356	23.1
Industrie	18474	7.9
BTP	24962	10.6
Services	137068	58.3
Total	235158	100.0
Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage – 2012		

Selon le statut professionnel, les salariés représentent 56.5% du total de la population active occupé, suivis par les auto-emplois avec un taux de 35.0%, tandis que les emplois non rémunérés et « autres » ne représente que 8.5% du total de cette population.

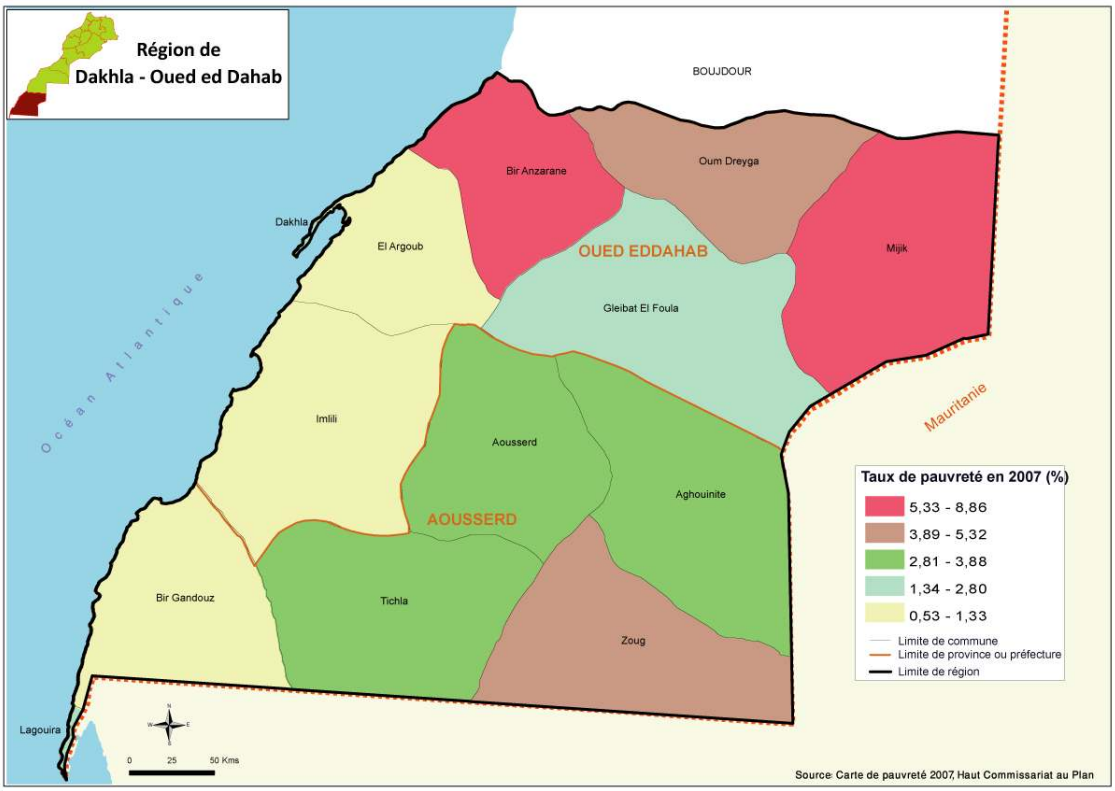
Tableau 6: Répartition de la population active occupée selon le statut professionnel (les trois régions du Sud)		
Statut professionnel	**Effectifs**	**Part en %**
Salariés	132773	56.5
Auto-emploi (indépendant et employé)	82399	35.0
Emploi non rémunéré	19871	8.5
Autres et associés	115	0.0
Total	235158	100.0
Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage – 2012		

Selon le secteur d'emploi, le secteur privé représente 67.6% de la population active occupée, suivis par le secteur public avec un taux de 31.0 % de cette population.

Tableau 7: Répartition de la population active occupée selon les secteurs d'emploi (les trois régions du Sud)		
Secteur d'emploi	**Effectifs**	**Part en %**
Secteur public	72914	31.0%
Secteur privé	159062	67.6%
Autres	3182	1.4%
Total	235158	100.00
Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage – 2012		

3. Pauvreté et développement humain

Selon la carte de pauvreté de 2007, le taux de pauvreté dans la région de Dakhla-Oued ed Dahab s'est situé à 2,6 % contre 8,9% à l'échelle nationale, soit un écart positif de 6,3 points. Il s'agit là de la région la moins touchée par la pauvreté.



Carte 8: Taux de pauvreté des communes en 2007

V. INFRASTRUCTURES DE BASE

La région dispose d'un réseau routier non négligeable permettant une bonne communication.

1. Le réseau routier

Le secteur de Transport dans la région de Dakhla-Oued ed Dahab a connu ces dernières années une évolution sensible tant au niveau du volume que de l'organisation du trafic, à la fois des marchandises et des personnes.

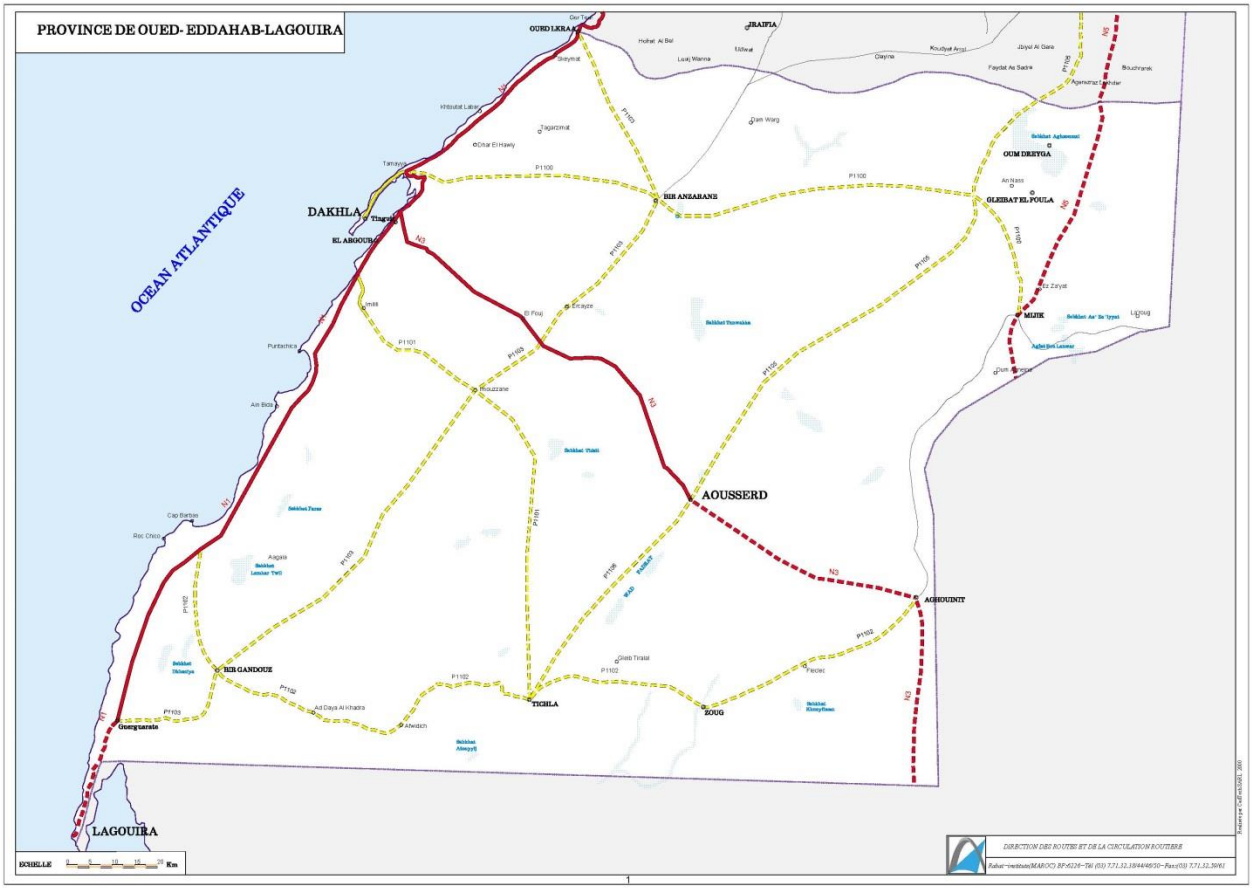
En effet, la région compte[7] 1298 km de routes nationales (dont 677 km revêtus) et 2071 km de routes provinciales, soit un total de **3.369** km, dont **893** km revêtus contre seulement 67 km en 1979. Un total de 202 km de routes dans la région ont été revêtus dans le cadre d'une action d'entretien et de réhabilitation de certains tronçons du réseau routier régional.

Dans le cadre de l'action initiée pour le désenclavement de la population rurale, la région a connu la réalisation de 108 km de routes dans le cadre du programme national de routes rurales (PNRR). Ce programme prévoit la construction au niveau de la région de 347 km de routes et l'aménagement de 166 km.

Ainsi, le réseau routier a connu un développement important pour atteindre une longueur de 3.369 Kms, soit une densité de 23 Km/1000Km^2 et un taux de 26,5% du réseau routier revêtu.

En outre, le rôle important que joue cette infrastructure routière dans le transport des personnes et des marchandises, elle permet, en particulier, le désenclavement et la facilité d'accès à 11 Communes Rurales dans la Région.

[7] Source : Patrimoine des infrastructures régionales, Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique



Carte 9: Carte routière de la Région

2. Le transport

a) Transport public des voyageurs

Le transport routier est assuré par quatre sociétés sises à Dakhla (CTM, SUPRATOURS, SATAS, SAT), à raison de 11 départs et 11 Terminus autorisés par jour.

b) Transport de marchandise

A fin 2011[8], 195 entreprises pour compte d'autrui et 290 pour compte propre sont inscrites au registre des transporteurs. Le réseau des établissements du transport routier est composé de :

- 4 Etablissements de transport public de voyageurs;
- 1 Centres de visite technique des véhicules;
- 8 Auto-écoles;

[8] Source : Portail officiel de la région Oued Eddahab Lagouira : http://www.dakhla-lagouira.ma/

- 20 Agences de location d'automobiles sans chauffeur;

La Région a aussi bénéficié des programmes nationaux relatifs au transport routier, à savoir l'emplacement d'un guichet pour la présentation des produits sociaux au profit des conducteurs professionnels et la réalisation du programme de formation gratuite aux conducteurs professionnels.

Dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer les services présentés aux citoyens par une approche de proximité, deux projets sont en cours de réalisation : il s'agit du Centre Immatriculateur sur une parcelle de 1200 m^2 dont 1000 m^2 couverte avec un montant global de 7,6 millions de dirhams et du Siège de la Direction Régionale de l'Equipement et du Transport qui s'étale sur une superficie de 5000 m^2 dont 1800 m^2 de planchers nécessitant une enveloppe budgétaire de 10,1 millions de dirhams.

3. Infrastructure aéroportuaire

L'infrastructure aéroportuaire de la région est composée d'un seul aéroport « L'aéroport international de Dakhla ».

Le 13 Décembre 2010, le Ministère de l'Equipement et des Transports a mis en service le nouveau terminal de l'Aéroport de DAKHLA. Cette infrastructure réalisée dans le cadre de la politique des grands chantiers, a été construite par l'Office National des Aéroports afin d'accroitre la capacité d'accueil de l'Aéroport et accompagner le développement de la région.

Vu la grande demande touristique enregistrée annuellement, qui sollicite Dakhla comme destination de choix, la capacité d'accueil a été estimée insuffisante. De ce fait, la région vient se doter d'un nouveau terminal, adéquat aux normes internationales, d'une architecture contemporaine moderne, s'étendant sur une superficie de 2600m^2, contre seulement 670 m^2 pour l'ancienne aérogare, le nouveau terminal offre une capacité annuelle de 300 mille passagers. Il a en outre, été étudié pour répondre aux exigences et aux attentes des clients en matière d'accueil, d'ambiance et de fonctionnalité.

Tableau 8: Évolution du trafic de passagers à l'aéroport de Dakhla

Année	2011	2012	2013	2014
Nombre de passagers	65 347 ▲14,25 %	65 347 ▼1,31 %	76 179 ▲16,58 %	96 746 ▲27 %

Source[9] : Office National Des Aéroports (ONDA)

[9] http://www.onda.ma/Je-suis-Professionnel/Compagnies/Statistiques/(offset)/5

L'activité du trafic aérien sur cette plateforme a enregistré un trafic cumulé en 2014 de 96.746 passagers, soit une hausse de 27% par rapport à la même période de l'année précédente.

L'aéroport de Dakhla participe, en plus du transport de passagers, au transport de marchandises (embarquement et débarquement) formé essentiellement de produits de mer exportés aux îles Las Palmas, ainsi que les produits importés de celle-ci.

4. Infrastructure portuaire

La Région de **Dakhla-Oued ed Dahab** s'ouvrant sur une façade maritime sur l'Océan Atlantique, qui s'étend sur 667 Km, est dotée d'une infrastructure portuaire importante à vocation de pêche et de commerce, composée d'un ancien et d'un nouveau port, situés tous les deux dans la ville de Dakhla :

- **L'ancien port de Dakhla** : L'ouvrage d'accès au port ilots est d'une longueur total de 1500 m composés de : un pont de 600 ml, une digue de 700 ml et un pont de 200 ml. Ce port a été construit du temps de l'occupation de la région par les Espagnols, il constitue un terrain gagné sur la mer situé au-delà d'un wharf de 450 ml. Actuellement, ce port est exploité exclusivement pour les besoins de la Marine Royale (total linéaire des quais 498 ml).
- **Le nouveau port (PORT ILOT)** : L'insuffisance d'équipements et de terre-pleins à l'ancien port et afin de répondre aux exigences des navires de la pêche hauturière et côtière, la réalisation du nouveau port de Dakhla a été nécessaire. Il est situé sur le rivage ouest de la Baie de Dakhla à une distance d'environ de 5 Km au sud de l'ancien Port et comporte une zone industrielle de 290 ha dont 58 ha aménagés. Le nouveau port est le seul abri maritime sur une côte, longue de 1.100Km, s'étendant de Laâyoune à la frontière Mauritanienne, les ports les plus proches sont Nouadhibou, Boujdour, Laâyoune et les ports des îles Canaries.



Carte 10: Infrastructures de la zone de Dakhla

5. Télécommunications

L'infrastructure de télécommunications dans la région a connu un développement sans précédent depuis 1979, couvrant les axes principaux de communication et les grandes et moyennes agglomérations. Les investissements consacrés par les opérateurs nationaux dans la région sont importants; ils visent l'extension, l'amélioration et la modernisation des réseaux de télécommunications et participent à l'accomplissement d'importants projets dans la région du Sahara.

Pour faire face aux besoins de la population locale en matière de télécommunication, il a été procédé à la réalisation de plusieurs projets d'envergure notamment :

- La réalisation d'une station de communication par satellite en 1982;
- La création d'une centrale téléphonique automatique en 1989;
- La mise en service de la première station GSM en 1999;
- La construction de 154,28 Km alvéoles afin de moderniser le réseau souterrain et assurer une très bonne qualité de service.
- L'installation de la connexion INTERNET par fibres optiques en 2010 avec une enveloppe budgétaire de 260 millions DHS.

6. Alimentation en eau potable et électrification

a) Eau potable

Au lendemain du retour des provinces sahariennes à la mère patrie en 1975, le problème de l'eau potable s'était posé sur deux plans : l'insuffisance des ressources en eau dégagées pour satisfaire les besoins Immédiats et l'insuffisance des infrastructures en installations d'eau potable (adductions, réservoirs et réseaux de distribution).

L'eau est une denrée précieuse à la Région, une zone qui se développe et dont les besoins en eau vont grandissant.

Pour faire face à ces besoins, un vaste programme de prospections a été engagé en vue de dégager de nouvelles ressources eau.

Une station d'approvisionnement en eau potable du Centre d'Aousserd à partir des puits de Boulryah et de Oued Chiyaf a été achevée, fournissant un débit de 3,31 litres par seconde, soit 285 m^2 par jour. Cette installation permet de satisfaire les besoins en eau des habitants du Centre d'Aousserd.

Le taux de raccordement au réseau d'assainissement liquide dans la ville de Dakhla atteint 96%. Mais, les rejets liquides collectés par le réseau ne sont pas épurés avant leur évacuation dans la baie de Dakhla et menacent le maintien écologique de cette baie qui joue un rôle clé à la fois dans l'activité économique actuelle de la ville et dans ses potentialités de développement. De plus, la baie de Dakhla est exposée aux risques de la pollution liée aux activités d'entretien des bateaux qui accostent dans la baie.

En 2011, la production de l'eau potable par l'ONEE s'est élevée à 3,2 millions de m^3. Le nombre d'abonnés consommateurs, s'est élevé à 17.971.

Tableau 9: Activité de l'Office National de l'Eau Potable selon la province en 2011

En milliers de mètre cube (m^3)	Nombre d'abonnés consommateurs	Ventes		Production
		aux abonnés consommateurs	aux régies	
Région de Dakhla-Oued ed Dahab	**17 971**	**2 278**	**-**	**3 185**
Total Maroc	**1 545 251**	**171 761**	**628 918**	**927 567**

Source : Annuaire Statistique du Maroc, Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, 2013

Selon le constat fait par le conseil économique, social et environnemental (CESE), la problématique des ressources en eau, au niveau de la région, réside dans la surexploitation de la nappe profonde et l'extension de plus en plus croissante du périmètre agricole de Taourta (près de Dakhla), actuellement équipé en partie de moyens classiques d'irrigation (gravitaire). Ces deux problèmes pourraient être à l'origine d'une réduction excessive des eaux fossiles. Les nappes d'eau souterraines ne présentent aucun risque de pollution à l'heure actuelle. Toutefois, à ce jour, l'agence du bassin hydraulique concernée n'a publié aucune étude sur la nature de la nappe phréatique de la région et les limites de sa capacité.

L'alimentation en eau potable de la ville de Dakhla est assurée actuellement à partir de sept forages connectés à une station de traitement. Huit nouveaux forages ont été réalisés en vue d'un doublement de la capacité d'alimentation. Le prix subventionné de l'eau ne favorise pas son utilisation raisonnée, ni la maîtrise et la réduction de sa consommation.

Les ressources en eau souterraine[10] sont généralement de qualité moyenne à mauvaise à cause d'une salinité élevée, plusieurs zones sont à distinguer :

- La zone de socle où l'eau présente des salinités acceptables généralement inférieures à 2 g/l;

[10] Source : Agence du bassin hydraulique de Sakia el Hamra et Oued Eddahab

- La zone d'affleurement du Crétacé et la région Dakhla où l'eau est de bonne qualité (1 à 2 g/l) mais avec des concentrations excessives en H2S;
- La zone Nord-Ouest du Bassin ou les eaux de qualité moyenne (3 à 4 g/l) avec des concentration excessives en Fer;
- Les autres nappes phréatiques avec des salinités élevées (4 à 7 g/l).

Les nappes ne présentent aucun risque de pollution à l'heure actuelle. Cependant, il faut signaler que le suivi de la qualité de l'eau dans le bassin Sahara n'a démarré qu'au cours de l'année 2002. La multiplication des prélèvements dans les nappes souterraines pourrait entraîner à moyen terme une dégradation de la qualité des eaux de ces nappes. La mise en œuvre de la loi 10-95 sur l'eau au niveau du bassin Sahara ne pose pas de difficultés majeures actuellement. Ceci est dû essentiellement au fait que :

- Le bassin est dépourvu d'eau de surface et que ses eaux souterraines sont majoritairement renfermées dans des nappes profondes (au-delà de 250 m);
- La sollicitation des ressources en eau pour l'irrigation reste limitée par rapport aux provinces du Nord. La demande se concentre principalement à Dakhla

Au regard de ce qui précède, et mis à part les déclarations de creusement de puits dont la profondeur ne dépasse pas 40 m, le nombre d'autorisations délivrées ne dépasse pas deux à trois autorisations par an. Néanmoins, certains problèmes se posent:

- La multiplication de demandes de projets agricoles de grande envergure notamment à Dakhla;
- Les eaux souterraines sont constituées de nappes fossiles surexploitées et surtout mal connues. Ceci rend difficile toute tentative de quantification des volumes exploitables ou d'affection des ressources entre l'eau potable et l'agriculture.

Ainsi, la pratique de l'agriculture intensive de certains produits (melons, tomates) destinés à l'exportation est d'autant plus préjudiciable que l'irrigation dans la région est assurée à partir d'une nappe fossile dont le potentiel n'est pas à ce jour clairement évalué. Plusieurs ONG[11] préconisent un renforcement des contrôles sur les processus d'octroi des autorisations de forage et sur l'exploitation agricole intensive des ressources hydriques. Selon le constat actuel, la gestion future des eaux souterraines doit prendre en comptes les éléments suivants :

- La sauvegarde de la pérennité de la nappe non renouvelable puisqu'elle date de 25.000 ans en faisant l'arbitrage entre l'utilisation de l'eau par les différents secteurs économiques et ce par l'instauration d'un système de vigilance et suivi de l'utilisation de la nappe;
- Le recours au dessalement de l'eau de la mer.

[11] Organisation Non Gouvernementale

- La rationalisation de l'utilisation de l'eau agricole par l'utilisation des technologies d'économie de l'eau pour l'irrigation et la détermination du prix de l'eau qui favorise aussi bien l'investissement en préservant la ressource.

b) L'Electrification

Le secteur de l'énergie dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs, et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique. L'Office National de l'Eau et de l'Electricité a lancé durant ces dernières années un programme de renforcement du réseau électrique, et ce par l'installation d'une nouvelle centrale électrique à Dakhla.

Selon l'ONEE, l'alimentation de la ville de Dakhla en énergie électrique était assurée par une centrale d'une puissance totale de 7.9 MW fonctionnant au gasoil. Cette puissance ne permettait pas l'extension du réseau et la desserte des unités.

Pour augmenter les capacités énergétiques de Dakhla, la production de la centrale turbine à gaz sera doublée. Un nouveau projet qui fait partie du plan d'urgence lancé par l'ONEE pour faire face à la croissance rapide de la demande d'électricité national et porte sur l'extension de la centrale existante de Dakhla, par la mise en service d'un quatrième groupe diesel de 16.5 MW.

L'ONEE envisage la création dans la ville de Dakhla, d'une centrale d'équipement solaire afin d'assurer la diversification d'approvisionnement pour la satisfaction de la demande en énergie solaire et la valorisation des ressources nationales à travers la promotion de toutes formes d'énergie (cette centrale aura une puissance totale de 1 à 3 MW).

Il importe de signaler que la production d'électricité dans la région a atteint en 2012, 65.2 millions de KWh (soit 0,24% de la production nationale).

Tableau 10: Ventes d'électricité selon les provinces

En millions de Kwh	2012	2011	2010
Dakhla- Oued ed-Dahab	**65,2**	**52,4**	**43,0**
Total Maroc	**27 560,9**	**25 669,8**	**23 748,2**

Source : Annuaire Statistique du Maroc, Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable,2013

c) Energie éolienne

Selon le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), la région est parmi les régions les plus ventées au sud du Royaume. Par conséquent, des projets montrant un intérêt évident pour l'investissement dans les énergies renouvelables sont prévus, notamment :

- Approbation par la Commission Régionale d'Investissement d'un projet pilote (parc éolien) d'une capacité de production de 9 MW;

- Projet d'un parc éolien de capacité de production de (672 MW).

VI. LES SECTEURS SOCIAUX

1. Education et enseignement[12]

Depuis la création de l'académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de la région en 2001 en tant qu'entité déconcentrée du système éducatif conformément aux dispositions de la charte13, le secteur de l'enseignement a connu une évolution considérable aussi bien quantitative que qualitative.

Au niveau de l'infrastructure de l'enseignement, la région comprend 46 établissements publics dans le milieu urbain et rural ayant accueilli 20.087 élèves dont 9516 filles pour l'année scolaire 2014/2015.

Le nombre des établissements privés a enregistré une évolution graduelle à partir de l'année 2003, allant de 2 établissements pour atteindre 11 établissements ayant accueilli 3150 élèves dont 1508 filles en 2015.

Il est à noter que l'ensemble des établissements d'enseignements se localise dans la ville de Dakhla à l'exception de trois établissements situés à la délégation d'Aousserd.

La Région est aussi dotée de 6 établissements de formation professionnelle dont 2 sont privés pour les trois niveaux d'enseignement : Qualification, spécialisation et technique.

La région dispose également de **2** centres de formation post bac : l'un pour les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) avec **86** étudiants dont **53** étudiantes et l'autre pour les BTS avec **151** étudiants dont **103** étudiantes.

La lutte contre l'analphabétisme est l'une des priorités de la région, les services intervenant ne cessent de déployer de louables efforts pour éradiquer le phénomène. En effet, le taux d'analphabétisme est en régression continue : il est de 20% contre 34% au niveau national. Ce taux recèle des disparités importantes entre les sexes, il est plus élevé chez les femmes (76,51%).

Outre, les efforts déployés par l'académie pour assurer à chaque enfant en âge de scolarisation une place à l'école, l'accent sera mis sur l'appui social ainsi :

- **100%** des élèves du primaire bénéficient de cartables garnis;

[12] Source : Portail officiel de la région Oued Eddahab Lagouira : http://www.dakhla-lagouira.ma/
[13] Charte nationale d'éducation et de formation, Commission Spéciale Education Formation, adoptée en 1999

- **40%** des élèves du primaire ont bénéficié de l'uniforme scolaire;
- **100%** des élèves du rural bénéficient des cantines scolaires et l'uniforme scolaire.

Tableau 11: Taux de scolarisation par tranche d'âge en 2014[14]

Taux de scolarisation par tranche d'âge	Total	Filles
4-5 ans	82%	82%
6-11 ans	99%	99%
12-14 ans	98%	98%
15-17 ans	83%	84%

Tableau 12: Taux d'encadrement

Taux d'encadrement	Elèves/ enseignant
Primaire	32
Secondaire collégial	21
Secondaire qualifiant	14

Afin d'améliorer les résultats des élèves, un centre de soutien pédagogique a été créé à l'académie et tous les élèves pourraient bénéficier des cours de soutien dans leurs établissements.

a) Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire offre au niveau de la région de Dakhla-Oued ed Dahab une infrastructure composée de 79 établissements dont 3 sont en milieu rural et 67 de type moderne.

L'effectif des élèves inscris à l'enseignement préscolaire moderne a atteint 99 élèves contre 0 élèves pour l'enseignement préscolaire traditionnel, avec 38 élèves de sexe féminin. L'encadrement est assuré par 7 éducateurs.

Tableau 13: Enseignement préscolaire moderne, répartition des élèves et des classes selon les provinces, année scolaire 2012-2013	Elèves		Educateurs
	Total	Féminin	
Dakhla-Oued ed Dahab	**99**	**38**	**7**
Aousserd	-	-	-
Oued Ed-Dahab	**99**	38	7
Ensemble Maroc	**236 499**	**113 335**	**12 721**
Source : Ministère de l'Education Nationale, 2013			

b) Enseignement fondamental

- **Enseignement primaire public et privé**

[14] Source : Portail officiel de la région Oued Eddahab Lagouira : http://www.dakhla-lagouira.ma/

Des efforts considérables ont été déployés dans le domaine de l'enseignement et à tous les niveaux scolaires, en particulier au niveau primaire, comme en témoigne l'évolution de l'effectif des élèves et les taux de scolarisation. Dans le but de généraliser l'enseignement et de lutter contre les déperditions scolaires, un certain nombre de mesures et de programmes visant l'encouragement à la scolarisation et l'élargissement du réseau des établissements scolaires ainsi que leur équipement, ont été mis en place.

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, le nombre d'établissements scolaires du primaire dans la région de Dakhla-Oued ed Dahab a atteint 31 établissements dont 4 sont localisés en milieu rural. Le secteur privé offre 8 établissements.

Tableau 14: Enseignement primaire public et privé, établissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement

Provinces	Enseignement public						Enseignement privé
	Total			Rural			
	Etablissements	Dont écoles communautaires	Satellites	Etablissements.	Dont écoles communautaires	Satellites	
Aousserd	2	-	-	2	-	-	-
Oued Ed-dahab	21	-	-	2	-	-	8
Dakhla-Oued ed Dahab	**23**	**-**	**-**	**4**	**-**	**-**	**8**

Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

Concernant les classes utilisées, leur effectif a atteint 413 classes au titre de l'année scolaire 2013-2014 dont 110 relèvent du secteur privé. La province d'Oued Ed-dahab y concentre 97%.

Tableau 15: Enseignement primaire public et privé, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement

Provinces	Enseignement public						Enseignement privé	
	Salles utilisées		Dt nouvelles création		Classes			
	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural	Salles	Classes
Aousserd	10	10	-	-	9	9	-	-
Oued Ed-dahab	293	8	23	-	323	6	110	110
Dakhla-Oued ed Dahab	**303**	**18**	**23**	**-**	**332**	**15**	**110**	**110**

Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public a atteint au titre de l'année scolaire 2013-2014, 13.286, dont 6.354 filles, soit 48%. Il est à signaler également que seulement 1,9% du total des élèves du secteur public se trouvent en milieu rural de la région.

Tableau 16: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe								
Provinces	Enseignement public				Enseignement privé		Total	
	Total		Rural					
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Aousserd	131	59	131	59	-	-	131	59
Oued Ed-dahab	10 823	5 195	74	37	2 332	1 100	13 155	6 295
Dakhla-Oued ed Dahab	**10 954**	**5 254**	**205**	**96**	**2 332**	**1 100**	**13 286**	**6 354**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014								

c) Enseignement secondaire

- **Enseignement secondaire collégial public**

En 2013-2014, le nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public a atteint 7 établissements dont 6 sont localisés au niveau de Dakhla et aucun en milieu rural.

Tableau 17: Nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public et privé par province					
Année scolaire 2013-2014	Enseignement public				Enseignement privé
	Total		Rural		
	Total	Dt annexes	Total	Dt annexes	
Aousserd	1	1		-	-
Oued Ed-dahab	6	-		-	-
Dakhla-Oued ed Dahab	7	1		-	-
NATIONAL	**1 781**	**35**	**747**	**32**	**1 004**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014					

Le nombre des salles utilisées est de 171 salles. Le secteur privé offre 22 classes avec une capacité de 52 salles.

Tableau 18 : Enseignement secondaire collégial public, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement								
Année scolaire 2013-2014	Enseignement public						Enseignement privé	
	Salles utilisées		Dt nouvelles création		Classes			
	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural	Salles	Classes
Aousserd	8	8	-	-	3	3	-	-
Oued Ed-dahab	163	-	-	-	132	-	52	22
Dakhla-Oued ed Dahab	**171**	**8**	**-**	**-**	**135**	**3**	**52**	**22**
National	**32 932**	**9 619**	**691**	**304**	**38 845**	**12 007**	**9 701**	**5 064**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014								

L'effectif du corps enseignant dans le secteur public a atteint 235, dont 12,3% femmes durant l'année scolaire 2013-2014. 95% du personnel enseignant, public et privé, exercent dans la province de Oued ed Dahab.

Tableau 19: Personnel enseignant par province, milieu, sexe et type d'enseignement						
Année scolaire 2013-2014	Personnel enseignant				Enseignement privé	
	Total		Dont rural			
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
Aousserd	11	1	11	1	-	-
Oued Ed-dahab	224	28	-	-	66	12
Dakhla-Oued ed Dahab	**235**	**29**	**11**	**1**	**66**	**12**
NATIONAL	**55 688**	**22 475**	**17 176**	**5 911**	**21 046**	**7 270**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014						

Le nombre d'élèves qui ont poursuivi leur enseignement secondaire collégial public au cours de l'année 2013-2014 s'est élevé à 5.442 dont 48% de filles.

Selon les provinces, Oued ed Dahab concentre **99**% des élèves.

Tableau 20: Effectifs des élèves du secondaire collégial par province, milieu, le sexe et type d'enseignement								
Année scolaire 2013-2014	Enseignement public				Enseignement privé		Total	
	Total		Rural					
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Aousserd	53	24	53	24	-	-	53	24
Oued Ed-dahab	4 913	2 359	-	-	476	232	5 389	2 591
Dakhla-Oued ed Dahab	**4 966**	**2 383**	**53**	**24**	**476**	**232**	**5 442**	**2 615**
National	**1 491 419**	**662 412**	**453 998**	**173 396**	**126 686**	**61 125**	**1 618 105**	**723 537**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014								

Le secteur privé accueille 476 élèves (au titre de l'année scolaire 2013-2014), dont la moitié est de sexe féminin (49%).

- **Enseignement secondaire qualifiant public**

La région dispose de 7 lycées (2013-2014), dont 6 sont localisés dans la province de Oued ed Dahab. Aucun Internat n'est offert aux lycéens.

Tableau 21: Enseignement secondaire qualifiant public, nombre d'établissements scolaires et Internats par province, milieu et type d'enseignement							
Année scolaire 2013-2014	Enseignement public				Enseignement privé	Enseignement public, Internats	
	Total		Rural				
	Total	Dt annexes	Total	Dt annexes		Total	Rural
Aousserd	1	1	-	-	-	-	-
Oued Ed-dahab	6	-	-	-	-	-	-
Dakhla-Oued ed Dahab	**7**	**1**	-	-	-	-	-
NATIONAL	**1 042**	**256**	**8**	**7**	**563**	**277**	**77**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014							

d) Formation professionnelle

L'Etat accorde une grande importance à la formation professionnelle dans le but de répondre aux besoins économiques et sociaux en général et aux profils exigés par le marché de l'emploi en particulier.

L'effectif des stagiaires a atteint 451 au titre de l'année scolaire 2012-2013 dont 33,5% inscrits dans le niveau de technicien et 32,2% dans le niveau de qualification.

Selon les provinces, seule la province de Oued ed Dahab est concernée.

Tableau 22: Effectif des stagiaires par niveau et province : Public (2012-2013)	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
Dakhla-Oued Ed-Dahab	**451**	**104**	**151**	**145**	**51**
Oued Ed-Dahab	451	104	151	145	51
Ensemble Maroc	**224 987**	**69 157**	**75 069**	**59 611**	**21 150**
Source statistique: Département de la Formation Professionnelle, 2013					

2. Santé

a) Infrastructures sanitaires

En 1979 la région était dépourvue de toute formation hospitalière. Le premier noyau dans le domaine fut construit dans les années 90. Il s'agit du Centre Hospitalier Provincial Hassan II. Son inauguration eut lieu le 25/01/1993 avec une capacité litière de 53 lits. L'hôpital Hassan II a connu depuis plusieurs extensions à savoir :

- Construction d'un centre de diagnostic en 1999
- Construction d'un centre de transfusion sanguine en 2000
- Construction d'un nouveau service des urgences en 2004
- Construction d'un centre d'hémodialyse en 2005 en partenariat avec le Conseil Régional.
- Construction d'un laboratoire d'épidémiologie en 2007 en partenariat avec le Conseil Régional.
- Projet de transformation du Centre Hospitalier Provincial Hassan II en Centre Hospitalier Régional (Projet en cours)

Selon la carte sanitaire de 2013, le réseau hospitalier, constitué d'un seul hôpital général, offre une capacité litière de 53 lits. A l'échelle régionale, la densité litière est de 1 lit pour 2697 habitants contre 1 lit pour 1222 habitants à l'échelle nationale.

Tableau 23: Capacité litière théorique des hôpitaux publics - 2013

Province	Hôpitaux généraux		Hôpitaux spécialisés		Total	
	Nombre d'hôpitaux	Nombre de lits	Nombre d'hôpitaux	Nombre de lits	Nombre d'hôpitaux	Nombre de lits
Aousserd	-	-	-	-	-	-
Oued Ed-dahab	1	53	-	-	**1**	**53**
Total région	1	53	-	-	**1**	**53**

Source : Ministère de la Santé, carte sanitaire, 2013

La région dispose des formations sanitaires publiques suivantes: 4 centres de santé ruraux communaux, 6 dispensaires ruraux et 5 centres de santé urbains.

Tableau 24: Infrastructures de santé

Provinces	INFRASTRUCTURE PUBLIQUE						INFRASTRUCTURE PRIVEE								
	Hôpitaux		Etablissements SSB		Chir dent	Med C.L	CPBL[15]		CPBNL[16]		Cab RX	Lab. méd.	Cab. con.	Pharmac.	Chir dent
	Nbre	Lits	Existant				Nb	Lits	Nb	Lits					
			Urb.	Rur.											
Aouserd	-	-		4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ouad Ed Dahab	1	53	5	6		1	-	-	-	-	-	-	5	25	2
Total région	**1**	**53**	**5**	**10**	-	**1**	-	-	-	-	-	-	**5**	**25**	**2**
Total national	**143**	**27706**	**775**	**1984**	**277**	**290**	**304**	**6924**	**28**	**1474**	**175**	**395**	**7185**	**7812**	**2700**

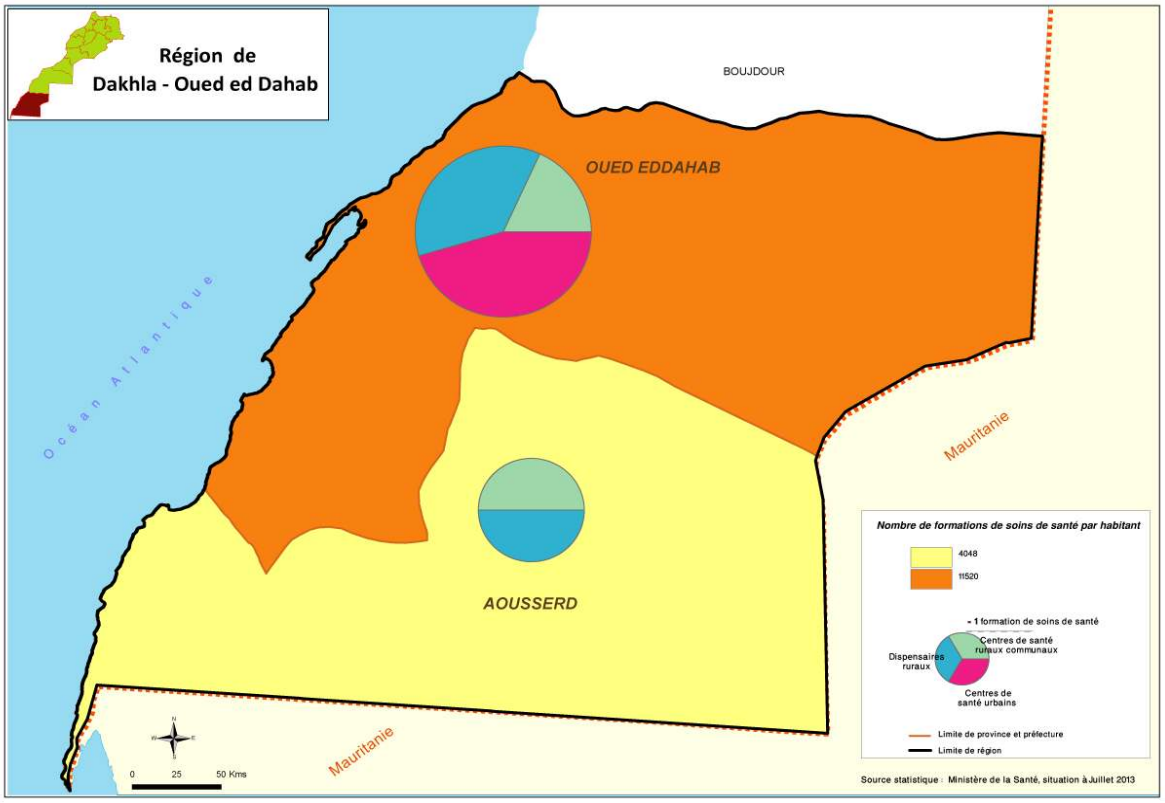
Source : Ministère de la Santé, carte sanitaire, 2013

Outre ces structures, la région dispose d'un secteur privé composé de 5 cabinets privés de consultation médicale, 25 pharmacies et 2 cabinets dentaires.

Un projet de conversion et de mise à niveau l'hôpital Hassan II est en cours de réalisation, pour un coût de près de 20 millions et 300 mille dirhams, dans le cadre des efforts consentis pour l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Avec une capacité litière de 80 lits, cette infrastructure va comprendre plusieurs spécialités médicales en ophtalmologie, gastro-entérologie, traumatologie, psychiatrie, cardiologie, pédiatrie et en chirurgie général.

[15] Clinique privée à lucratif
[16] Clinique privée à but non lucratif



Carte 11: Les formations de soins de santé

b) L'encadrement sanitaire

L'encadrement médical public est assuré, au niveau de la région, par 49 médecins dont 47, exercent au niveau la province de Oued ed Dahab. La densité médicale est de l'ordre d'un médecin pour 2.917 habitants, nettement meilleure que la moyenne nationale (3.776 habitants/médecin).

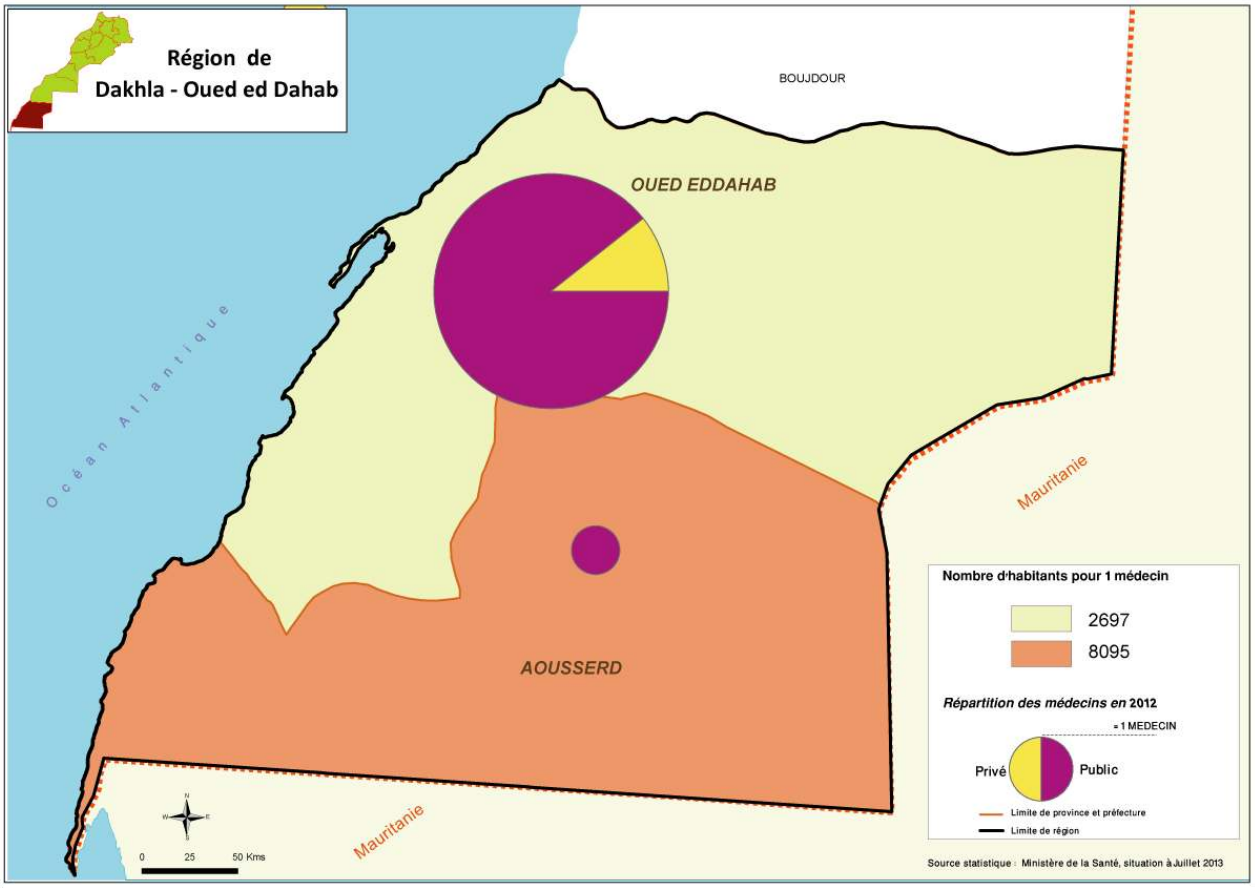
Tableau 25:Effectif des médecins par secteur et province

Situation du mois de juillet 2013	Privé	Public[17]	Total
Dakhla-Oued Ed-Dahab	**5**	**44**	**49**
Aousserd	-	2	2
Oued Ed-Dahab	5	42	47

Source : Ministère de la Santé, carte sanitaire, 2013

La région dispose de 75 infirmiers dont 21 sages-femmes et 5 anesthésistes.

[17] Non compris les centres hospitaliers universitaires



Carte 12: Effectif des médecins par secteur, à juillet 2013

3. Justice

La région dispose d'une seule infrastructure : le Tribunal de Première instance de Oued ed Dahab (relevant de Laâyoune). Les activités de ce tribunal ont permis de traiter en 2012 un total de 2.887 affaires dont 2.076 délits (soit 72%).

Tableau 26: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales enregistrées

Année 2012	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits	Total dont :
R.C.A[18]. Laâyoune	**878**	**6 283**	**379**	**8 643**	**19 752**
Oued Ed-Dahab	208	467	107	2 076	2 887

Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013

4. Jeunesse, sport et loisirs

a) Installations sportives

[18] R.C.A. : Ressort de la Cour d'Appel

La région dispose de 5 installations sportives dont 2 dédiées au football, une salle de sport, une piscine et un stade d'athlétisme.

Tableau 27: Installations sportives selon la province

Année 2011	Volley-Ball	Hand-Ball	Basket-Ball	Foot-Ball	Base nautique	Salle de Sport	Piscines	Stade de l'athlétisme	Stade de Rugby	Total
Oued Ed-Dahab et Aousserd	-	-	-	2	-	1	1	1	-	5

Y compris les infrastructures appartenant aux Collectivités Locales.
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

b) Activités culturelles et loisirs

La région compte n seul foyer féminin encadré par 8 Jardinières d'enfants. Ce foyer a accueilli au cours de l'année 2012 586 bénéficiaires, dont 91,3% ont participé aux activités de rayonnement, d'alphabétisation et de formation.

Tableau 28: Foyers féminins

Année 2012	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants[19]	Nombre de foyers
	Activités de rayonnement et UM[20]	Activités normales[21]		
Dakhla-Oued ed Dahab	**535**	**51**	**8**	**1**
Oued Ed-Dahab et Aousserd	535	51	8	1

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

Le Département des Sports a mis à la disposition des enfants de la région un seul jardin d'enfants ayant accueilli 242 bénéficiaires au cours de l'année 2012.

Tableau 29: Jardins d'enfants

Année 2012[22]	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants		Nombre d'établissements
	Activités éducatives de rayonnement	Activités institutionnelles	Auxiliaires	Fonctionnaires	
Dakhla-Oued ed Dahab	**212**	**30**	**1**	**1**	**1**
Dakhla	212	30	1	1	1

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

La région de dispose de 4 maisons des jeunes situés à Dakhla. Ces établissements ont accueilli 39.248 bénéficiaires en 2012 dont 18.624 jeunes ont participé aux activités de rayonnement et le reste aux activités normales.

[19] Titulaires et auxiliaires
[20] UM : Unités mobiles d'alphabétisation et de formation.
[21] Initiation professionnelle, alphabétisation, coopératives, micro-projet
[22] Il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du Département des Sports.

Tableau 30: Activités des maisons des jeunes				
Année 2012	**Nombre de participants**			**Nombre d'établissements**
	Total	**Activités normales**	**Activités de rayonnement**	
Dakhla-Oued ed Dahab	**39 248**	**20 624**	**18 624**	**4**
Dakhla	39 248	20 624	18 624	4
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013				

5. Urbanisme et Habitat

a) Les documents d'urbanisme

La région de Dakhla-Oued ed Dahab dispose actuellement de 3 documents homologués répartis comme suit :

Tableau 31 : Documents homologués opposables aux tiers			
Agence urbaine	Nombre total	Communes urbaines	Communes rurales
Dakhla	**3**	**1**	**2**
Source : Fédération des agences urbaines, http://www.majal.ma			

Les Documents d'urbanisme achevés sont:

- Schéma directeur d'aménagement urbain de la baie de Oued ed Dahab
- Plan d'aménagement de la ville de Dakhla
- Plan d'aménagement d'Aousserd
- Plan d'aménagement du centre d'Al Argoub
- Plan d'aménagement du centre de Bir Guandouz
- Plan de développement du centre de Bir Anzarane
- Plan d'aménagement du centre périphérique Tawarta
- Plan de développement du centre d'Imlili
- Schéma d'orientation du centre frontalier Gargarate

Quant à ceux en cours de réalisation, ils se présentent comme suit:

- Nouveau Plan d'aménagement de la ville de DAKHLA
- Plan d'Aménagement de la Zone touristique située entre le PK26 et le PK36
- Plan d'Aménagement de la Rive Est de la Baie de Oued ed Dahab
- Plan de Développement des Agglomérations rurales des villages de Pêche de N'TIREFT, d'Ain Bida, Lamhiriz, IMOUTLANE et de l'ABOUIRDA
- Nouveau Plan d'Aménagement d'EL ARGOUB
- Nouveau Plan d'Aménagement d'Aousserd.

b) Les autorisations de construire

Une augmentation très sensible des autorisations de constructions a été constatée dans toutes les villes et communes de la région durant les cinq dernières années. Cette demande concerne essentiellement les secteurs du tourisme et de l'habitat. Les directives et les procédures mises en œuvre par l'Etat pour l'encouragement de l'investissement ont

été bien saisies par tous les acteurs de cette région.

En 2012, le nombre d'autorisations de construire délivrées par les communes urbains de la région de Dakhla-Oued ed Dahab ont atteints 520 autorisations.

Tableau 32: Autorisations de construire délivrées par province en 2012

Surface en m² Valeur en milliers de DH	Nombre de pièces	Nombre de logements	Valeur prévue	Surface bâtie	Surface des planchers	Nombre d'autorisation
Dakhla-Oued ed Dahab	**1 624**	**586**	**179 078**	**61 821**	**89 309**	**520**
Oued Ed-Dahab	1 624	586	179 078	61 821	89 309	520

Source : Haut-Commissariat au Plan, Annuaire Statistique du Maroc, 2013

c) Caractéristiques du logement des ménages

Avec le Programme VSB « ***Villes Sans Bidonvilles*** » de résorption de l'habitat insalubre et sous équipé initié par S.M le Roi Mohamed VI, ainsi que la politique d'encouragement du secteur privé, plusieurs projets d'habitats en faveur des couches sociales à faible ou moyen revenu sont en cours de réalisation dans la région.

Sur les 53 villes déclarées sans bidonvilles (85 visées par le programme), la région compte 1 seule ville : Dakhla qui a été la 39ème ville déclarée sans bidonvilles le 27 Janvier 2010.

Concernant l'habitat social, et s'inscrivant dans la stratégie nationale de lutte contre l'habitat insalubre et poursuivant les actions programmées pour le relogement, une série des mesures a été lancée à Dakhla. Dans ce cadre, un projet de relogement en faveur de 76 ménages relevant du Quartier « KSIKISSAT », a été lancé le 13 Septembre 2011, sur une superficie de 9.622 m2, pour une enveloppe budgétaire de 20 Millions de DH.

VII. SECTEURS PRODUCTIFS

1. L'agriculture

Le domaine de l'agriculture reste tributaire des conditions naturelles et climatiques sévères dans la région. Malgré les faibles précipitations qu'elle connaît, l'orge reste l'élément le plus répondu au niveau des Graras. Ceci dit, l'existence de vaste parcours a encouragé le développement de l'élevage de transhumance dans la région.

Le développement du secteur agricole est le grand défi pour la région en raison des contraintes qui limitent son développement. Cependant, la mise en place des aménagements hydro agricoles qui reposent sur la culture sous serres et les techniques spécifiques de défrichement des sols et les nouvelles techniques d'irrigation basées sur l'utilisation rationnelle de l'eau, permettent de participer à la création d'une agriculture à grande valeur ajoutée, à la création de nouveaux postes de travail et au renforcement de l'autonomie alimentaire pour la région.

Les potentialités de la région peuvent être résumées comme suit :

- La disponibilité des eaux souterraines;
- L'immensité du territoire;
- Le climat relativement tempéré de la zone côtière;
- L'éloignement de toute source de pollution;
- Un réseau routier exceptionnel permettant le transport des produits agricoles en moins de 4 jours aux marchés européens et l'exportation des tomates aux marchés américains;
- La réussite des expériences agricoles actuelles dans la région.

Les périmètres irrigués d'Oued-ed Dahab, destinés essentiellement à la production de primeurs sous serres, constituent un exemple concret de la réussite des efforts de mise en valeur agricole des terres sahariennes.

Ces périmètres ont vu le jour grâce aux différentes actions et programmes initiés pour encourager la réalisation d'aménagements hydro-Agricoles où sont pratiquées des cultures hors sols, à même, de relever le défi de la compétitivité et favoriser la création de nouvelles opportunités d'emploi et d'investissement à haute valeur ajoutée.

Le climat tempéré qui prévaut toute l'année sur la bande littorale de la baie de Oued-Ed Dahab et les encouragements octroyés par l'Etat ont permis la mise en valeur d'une superficie de 500 ha de terres désertiques, dotée d'équipements de pointe.

Le secteur des productions végétales dans la région est basé essentiellement sur la production des primeurs, en particulier, la tomate et le melon.

En effet, cette région offre des conditions idéales pour la pratique de ces cultures notamment :

- Les conditions climatiques idéales (amplitudes thermiques réduites);
- La photopériode idéale pour les cultures maraîchères;
- Les ressources hydriques importantes et mobilisables;
- La région est indemne des maladies.

2. L'élevage

La région de Dakhla-Oued ed Dahab dispose d'énormes potentialités pastorales matérialisées par l'étendue et l'abondance des parcours et leur capacité de régénération rapide, surtout en années pluvieuses. La superficie totale (y compris les incultes) s'élève à près de 13 millions d'hectares, soit plus de 90% de la superficie totale de la région.

Ce secteur d'activités économiques occupe une place importante dans le tissu socio-économique de la population de la région, la nature et le climat de la région ont toujours favorisé ce type d'activité pour la population locale qui a fait de l'élevage, notamment du dromadaire, et du commerce ses principales sources du revenu.

La région présente une diversité animale composée de :

- Bovins : 300 têtes;
- Ovins : 40 000 têtes
- Caprins : 30 000 têtes
- Camelins : 25 000 têtes
- Autruches : 500 têtes

Et une production de :

- Lait vache : 600.000 l/an;
- Lait cham : 2 millions l/an;
- Viande rouge : 2.500 T/an;
- Viandes blanches : 250 T/an;

3. Les perspectives

Les objectifs globaux escomptés de la déclinaison du Plan Maroc Vert (PMV) en Plan Agricole Régional (PAR) de la région de Dakhla-Oued ed Dahab, portent sur

l'augmentation des différentes productions et l'amélioration de la qualité et des conditions de leur commercialisation, l'amélioration des niveaux de valorisation de l'eau d'irrigation, la création de l'emploi et l'amélioration des revenus de la population rurale en prenant en considération :

- Les réalisations actuelles en matière de productions agricoles, de valeur ajoutée et d'emploi créés par l'activité agricole dans la Région;
- Les gaps en termes de gain de productivité;
- Les possibilités de commercialisation de la production sur le marché locale et à l'export;
- Les conditions du milieu notamment les ressources en eau, le climat et les sols;
- La production des primeurs sous serres.

4. L'industrie

La fonction industrielle à Dakhla demeure encore peu développée. Elle reste dominée par l'industrie de transformation des produits de la pêche, en particulier, la congélation des céphalopodes. En effet, la vocation maritime de la Région offre des opportunités de développement liées au secteur de pêche, en tant que premier pourvoyeur de richesse et créateur de postes d'emplois.

L'industrie ne propose que peu d'emplois, le reste étant dans le secteur des services, surtout, celui de l'administration publique. En dehors de la filière congélation de poisson, il y a peu d'activités industrielles motrices. Les industries non liées à la pêche ne sont pas en position favorable.

Tableau 33: Répartition des unités industrielles dans la région Selon les secteurs d'activités

Activité	Secteur	Nombre d'unités	Emplois crées
Congélation et traitement de produits de mer	Agro- alimentaire	77	1095
Unité de glace	Agro- alimentaire	02	09
Boulangerie et pâtisserie	Agro- alimentaire	06	46
Laboratoires photos	Chimie- parachimie	05	15
Imprimerie	Chimie- parachimie	01	11
Tour	Mécanique	05	15
Menuiserie moderne	Chimie- parachimie	14	52
Entreprises de construction	BTP	40	329

Source : Délégation provinciale de l'industrie et du Commerce- DAKHLA, 2013

Le secteur de la congélation constitué de 77 unités de congélation de céphalopodes et de produits de mer offre un emploi permanent pour plus de 10 personnes par unité, en plus d'un effectif additionnel pendant les périodes de pêche. Ces unités produisent chacune une

moyenne de 40 tonnes/jour destinées essentiellement à l'exportation au Japon et aux pays Européens.

Concernant le secteur des BTP, la région a connu l'implantation de 40 unités qui emploient environ 329 personnes et qui produisent les matériaux de construction.

D'autres activités sont apparues récemment dans la région comme les labos photos, les boulangeries modernes, les menuiseries modernes et les carrières.

L'industrie de la région connaîtra certainement un développement remarquable après l'ouverture du nouveau port à Dakhla et des infrastructures qui lui sont liées. La zone industrielle aménagée d'une superficie de 60 ha permettra à la région de disposer de lots de terrains équipés destinés aux industriels potentiels.

Les perspectives de développement du secteur, sont :

- Orientation vers des activités à fortes valeurs ajoutées pour l'industrie de traitement du poulpe;
- Dynamisation du nouveau port et son équipement en infrastructures annexes;
- Encouragement des unités existantes à leur reconversion en unités de valorisation et de transformation des produits autre que le poulpe;
- Adhésion de toutes les unités dans les démarches de mise à niveau des entreprises et de leurs compétitivités;
- Rééchelonnement des dettes des unités de congélation en difficulté;
- Etude des possibilités d'insertion des jeunes dans les secteurs de l'industrie de pêche par le biais d'un programme de formation – insertion
- Association des professionnels du secteur aux décisions se rapportant à l'exploitation et à la gestion des ressources halieutiques;
- Organisation vers des produits plus élaborés dans le cas de la sardine (production de filets) qui nécessite des équipements appropriés.

Quant aux contraintes du secteur industriel dans la région consistent en :

- Faible taux d'encadrement au sein des entreprises locales;
- Absence de qualification professionnelle appropriée au secteur industriel;
- Nombre élevé d'unités de congélation entrainant un renchérissement des prix du produit;
- Déficit en matière de valorisation des produits de mer et une faible valeur ajoutée;
- Réticence des entreprises locales envers les programmes de modernisation présentés par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique;
- Faible esprit d'initiative et d'innovation;
- Associations professionnelles non structurées aussi bien au niveau de leur organisation interne que dans leur choix de développement stratégique;

- Manque de qualification professionnelle pour la majorité des industriels et faiblesse d'encadrement (Marketing et management).

5. Le Commerce

La région compte près de 20 commerçants de gros et près de 3720 commerçants de détail. L'ensemble des commerçants se compose comme suit :

- Commerçants intermédiaires de produits subventionnés : 57
- Commerçants d'alimentation générale : 2780
- Commerçants d'habillement et chaussures : 250
- Commerçants d'articles de pêche et électroménager : 75
- Commerçants de matériaux ed construction et droguerie : 140
- Commerçants de pièces de rechange : 32
- Pharmacies : 26
- Services divers : 360
- Marchés municipaux : 02
- Superettes : 02
- Centre de stockage de gaz butane d'une capacité de 300 tonnes.

6. Les mines

Une grande diversité caractérise les sous-sols des provinces du sud. On peut citer d'abord le phosphate qui représente première la richesse de la région.

Son exploitation a commencé dans les années soixante, après la découverte de grandes quantités de cette matière dans les régions de Boukraâ, Amsliken, Azig, El-Abadela et dans la province de Oued ed Dahab. Les études géologiques qui ont été réalisés indiquent, que seule la région de Boukraâ, représente un grand potentiel et une grande importance économique.

A côté du phosphate, le fer compte aussi parmi les richesses minières présentes au Sahara marocain. Les réserves de ce métal sont estimées à 400 millions de tonnes (Mauritanie incluse) sur le long du littoral atlantique avec un pourcentage de métal de 57%.

Les réserves estimés sur le territoire national ne dépassent pas 1500000 tonnes, ce qui rend l'exploitation couteuse et difficile. Le cuivre est aussi présent à l'image de sa mine dans la région d'Akjout près des frontières mauritaniennes.

Les salins sont aussi présents dans les provinces du sud, on peut citer : Tazgha, Oum Debaâ, Tisslitine, Tissfourine. Le salin de Tazgha est le plus grand, il s'étale sur une grande superficie. Ses réserves sont estimées à 4.5 millions de tonnes. Il est exploité depuis 1991 par Somasel, une entrprise qui produit près de 20000 tonnes de sel annuellement et emploie près de 500 personnes chaque saison.

L'exploitation des sables est également d'une importance considérable dans les régions du sud, ils sont exportés aux îles canaries.

Outre ces gisements, 14 carrières[23] sont exploitées dans la région pour la production de Gravette et de sable de dune.

7. Potentialités d'Investissements

Le Centre Régional d'Investissement a enregistré durant l'année 2014 la création de 654 entreprises contre 522 entreprises durant de l'année 2013 soit une augmentation de 25%.
Les projets qui ont reçu l'avis favorable de la commission régionale d'investissement sont au nombre de 107 projets d'un montant global de 1.25 milliards de dirhams, devant permettre la création de 2487 nouveaux postes d'emplois.
Ces projets concernent six secteurs à savoir, l'Industrie (26%), le BTP (25%), le Tourisme (24%), les services divers (19%) et les deux secteurs l'élevage et le commerce avec un pourcentage de 3% chacun.

8. Le tourisme

La région est l'un des sites touristiques les plus remarquables à l'échelle mondiale. Elle jouit d'importantes potentialités touristiques qui attirent des voyagistes toute nationalité confondue.

La région présente des atouts touristiques constitués de trois unités morphologiques principales :

[23] Inventaire national des carrières, 2012, Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique

- La côte atlantique qui s'étale sur 667 km;
- La lagune de Dakhla et;
- Le désert oriental.

Elle offre des potentialités attractives, notamment:

- Des plages d'une grande beauté et diversité;
- Un spot de Tourisme balnéaire et Sports nautiques;
- Un site d'Eco Tourisme;
- Une grande diversité de faune et flore
- Une faune remarquable (Dernier refuge des espèces rares : réserve biologique des Phoques moines à -Guerguart-, Gazelle Darcas);
- Un important site archéologique : les fossiles des montagnes d'Arguerguer et les vestiges archéologiques de Bir Anzaran.

- **La Baie de Dakhla**

S'étend sur une longueur de 37 km et sur une superficie de 400 km^2. Cette baie forme un idéal habitat pour plus de 120 espèces de mollusques, parmi elles des espèces endémiques et plus de 41 espèces de poissons. L'éco système de la baie de Dakhla lui attribue 3 statuts de reconnaissance, tant à l'échelle internationale que nationale.

- ***RAMSAR*** **:** Depuis 2003 la baie de Dakhla est classée en zone RAMSAR, une reconnaissance en tant que zone humide d'importance internationale, particulièrement comme espace représentatif, rare et unique.
- ***ZICO*** **:** Elle est classée en ZICO car c'est une zone importante pour la conservation des oiseaux, c'est-à-dire un lieu stratégique pour la conservation d'espèces aviaires particulières.
- ***SIBE*** **:** Elle est classée en un SIBE car c'est un site d'intérêt biologique et écologique, c'est une reconnaissance nationale.

- **Le Désert oriental**

La région dans son immensité offre un relief très plat et très peu accidenté, constitué de vastes plaines sablo-limono-argileuses recouvertes de cailloux, elles sont appelés « Reg ». Ce paysage désertique est marqué par le contraste des teintes sombres des morphologies tabulaires avec les teintes calcaires des surfaces éoliennes marquées par la présence de sable blanc. L'essentiel de ce territoire est donc un désert aux vastes horizons bien dégagés, ou le regard s'accroche régulièrement aux alignements plus au moins épars des reliefs ou à la silhouette de l'acacia, perdu au milieu de grand reg caillouteux.

- **Tourisme Balnéaire**

La région comprend de nombreuses plages désertes et offre plusieurs possibilités de divertissement, notamment la moto marine, le kayak de mer, l'apnée, le ski nautique, le kit surf, le windsurf, la pêche en haute mer ou à la ligne le long du littoral.

- A la baie de Dakhla, se trouve la plage de Batalha, PK25, Lasarga...
- A l'océan, se trouve Lamnasser, Oum Gouira, Tarf Lazrag, Elargoub, Playa Francessesca, Labouirda

- **Tourisme de Désert**

La région est une terre de prédilection pour le Bivouac, le Trekking, la randonnée chamelière, le rallye, des lieux magiques, un univers minéral aux multiples contrastes. La lumière change au gré des heures.

Les couchés de soleil offrent une lumière d'un rouge intense venant remplacer les teintes claires de la journée.

Les investissements publics considérables et les actions engagés ces dernières années dans la région pour relancer les divers secteurs de son économie et améliorer le cadre et les conditions de vie des citoyens, ont permis à cette partie du Royaume d'effectuer un prodigieux bond qualitatif en matière de développement socio-économique et urbain dans la région.

A fin 2012, la région de compte 8 établissements classés situés tous au niveau de la province de Dakhla. Il est à noter que le nombre de ces établissements a connu une hausse de 120% par rapport à l'année 2008.

Tableau 34:Capacité des établissements classés selon la province

Au 31-12-2012	Lits	Chambres	Etablissements
Dakhla-Oued Ed-Dahab	**662**	**290**	**8**
Dakhla	662	290	8
Total Maroc	**194 025**	**91 515**	**2 521**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

La capacité totale d'accueil de ces établissements a atteint 662 lits à fin 2012 enregistrant ainsi une hausse de 48 lits par rapport à l'année 2011.

La région offre ainsi une variété d'établissements d'accueil pouvant faire d'elle un important pôle d'attraction touristique.

En 2012, les nuitées dans les hôtels classés se chiffraient à 43.066 nuitées avec une évolution de **121**% par rapport à 2008, augmentation constatée après le bon chiffre enregistré en 2010. Cependant, ce nombre de nuitées ne représente que 0,3% du total des nuitées au Maroc, et les établissements sont tous concentrés au niveau de la province de Dakhla.

Tableau 35: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Dakhla-Oued Ed-Dahab	**19 517**	**8 839**	**30 624**	**31 178**	**43 066**
Dakhla	19 517	8 839	30 624	31 178	43 066
Total Maroc	**17484130**	**16 867 222**	**18 020 065**	**16 238 581**	**16 461 517**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

Cependant, des contraintes majeures entravent toujours le secteur du Tourisme, à savoir:

- La région dispose de très faible capacités classées (elle ne compte que 7 établissements qui représentent 0,3% des capacités nationales) et draine une très faible parties des flux du pays (0,1% des nuitées enregistrées au niveau national);
- Les prix d'hébergement milieu de gamme sont élevés;
- L'offre d'animation et de loisirs actuelle est insuffisante pour pouvoir accompagner le développement touristique de la région. Elle dispose toutefois d'un potentiel lié au développement des sports nautiques et des produits de la mer;
- Les tarifs du transport aérien restent toujours chers et l'horaire des vols n'est pas convenable;
- Absence des établissements de formation dans le secteur du tourisme;
- Manque de la promotion touristique dans la région;
- Manque des moyens humains, techniques et financiers au niveau du conseil régional du Tourisme.

9. L'artisanat

Le secteur de l'artisanat dans la région de Dakhla-Oued ed Dahab est considéré comme l'un des secteurs actifs qui exploite la main d'œuvre la plus importante de la population locale. Il constitue ainsi une source importante des revenus de la population locale.

En dépit de son importance, le secteur de l'Artisanat ne participe que faiblement au développement socio-économique de la région. En effet, la bijouterie et le tissage des tentes artisanales restent les principales activités dominantes.

Ce secteur a connu de grandes transformations résultant de la sédentarisation des Sahraouis ainsi que des changements intervenus dans leurs habitudes de consommation.

L'artisanat dans cette région se concentre plus particulièrement sur le traitement des peaux de chèvres et de chameaux, en plus de l'ivoire coloré et l'argile locale transformés en produits utiles et œuvres d'art tels que les bijoux et articles décoratifs en cuivre.

Le développement de cette activité est lié à l'héritage culturel local qui dans une large mesure dépend de l'élevage de chèvres et de chameaux, puisque les peaux de ces bêtes sont utilisées pour la fabrication d'autres objets tels que les divans et les semelles en cuir pour ne citer que ceux-là. La laine, cependant, est utilisée pour le tissage de tapis et des tentes utilisées par les Sahraouis comme abris.

L'artisanat dans cette région est caractérisé par une prédominance des filières suivantes :

- **Bijouterie-Argent** : bagues, colliers, ou des objets d'inspiration traditionnelle (marteaux à sucre ciselés, poignards, bâtons de marachéla..)
- **Articles de décoration en cuir** : poufs, tapis mural en cuir excisé, boîte à ouvrage, coussin
- Tissage **avec 3 produits** : tapis, habits de la région (Draias, melhfa) et les tentes utilisant la matière Flij connue dans la région.
- En plus **d'autres filières** telles que le bois (Jdari), Hsir ou tapis en jonc Smar, poterie…

Les produits fabriqués dans la région sont très particuliers avec des objets très représentatifs tels que, pour la bijouterie, la fibule. Le design utilisé, bien que traditionnel, véhicule des valeurs fortes de patrimoine et de culture locale.

Dans la ville de Dakhla, le complexe de l'artisanat constitue, en effet, un centre d'attraction pour les touristes qui visitent la région, puisqu'il leur permet de découvrir quelques modèles reflétant l'authenticité et la beauté du patrimoine et de l'artisanat dans les provinces du sud du Royaume.

VIII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DU PIB REGIONAL

Comme mentionné précédemment, la région dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, des mines, de l'élevage, du commerce, de l'énergie et du tourisme, alors que ses potentialités en matière agricole sont très limitées eu égard aux conditions climatiques et naturelles peu favorables. D'autre part, l'élevage extensif est très pratiqué dans la région, il trouve son origine dans la vie nomade qui a marqué la vie de la population locale mais aussi dans les limites que pose l'existence des parcours inaccessibles. Le cheptel est constitué principalement des caprins et camelins.

Bien que le PIB par habitant en 2013 est de 44.221DH; il dépasse la moyenne nationale qui est de 27.356 DH.

Tableau 36: Produit intérieur brut en 2013

Dakhla-Oued ed Dahab	PIB (en millions de DH)		structure (%)		PIB par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
	7200	8972	0,8	1,0	38533	44221
Total Royaume	847881	901366	100	100	26011	27356

Source : Comptes régionaux 2013,Haut-Commissariat au Plan

Le secteur tertiaire crée plus de 72% de la richesse tandis que le secteur primaire ne participe qu'à raison de 19 % et le secondaire, pour moins de 7%.

Tableau 37: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH)

Dakhla-Oued ed Dahab	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
	1492	1698	584	811	5251	6458
Total	104540	121206	223903	235854	453370	464796

Source : Comptes régionaux 2013,Haut-Commissariat au Plan

La région réalise près de 1% du PIB national (en 2013). Son poids démographique est de 0,42% (en 2014), la dépense de consommation finale représente à peu près 0,3% du total National et le taux de chômage représente deux fois la moyenne nationale 15%.

La région dépense annuellement près de (36.323 DH) par habitant sur la consommation finale (plus que la moyenne nationale qui est de 27.356 DH). La part élevée de la consommation finale se fait au détriment de l'investissement productif qui connait un recul persistent.

Tableau 38: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013

Dakhla-Oued ed Dahab	DCFM (en millions de DH)		Structure en %		DCFM par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
	6787	7637	1,3	1,4	36323	44221
Total Royaume	508124	535861	100	100	15588	27356

Source : Comptes régionaux 2013,Haut-Commissariat au Plan

Malgré des potentialités importantes, l'environnement macro-économique de la région reste fébrile, offrant peu de visibilité en plus de l'absence d'un environnement économique porteur d'une dynamique locale durable.

IX. CAPITAL IMMATERIEL

La région est caractérisée par une richesse culturelle, humaine, et naturelle exceptionnelle. En effet la région dispose d'un vaste désert et d'oasis, abritant une faune et une flore rares et diverses; ainsi que de nombreux sites à signification historique qui constitue un patrimoine archéologique important.

En effet, la région est le berceau d'un riche folklore très varié et d'une hospitalité séculaire. Les traditions et les coutumes dans les provinces sahariennes sont fortement imprégnées de la culture Hassanie, qui est culture riche et diversifiée. Parmi ces coutumes, le baptême (AKIKA) la circoncision, les fiançailles, le henné, le mariage, la mort et l'enterrement. D'autres ont trait aux moussems et aux mois sacrés tels que les mois de châabane et Ramadan. Alors que d'autres ont rapport avec l'habillement vestimentaire (Melhfa, Dera'ia, etc…).

La littérature Hassanie, faisant partie intégrante de la culture des populations du sud du royaume, s'intéresse non seulement aux poèmes et aux proverbes, mais également à l'histoire, aux contes et aux énigmes.

La poésie présente un genre littéraire dominant dans la culture Hassanie, constitue un moyen d'expression artistique répandu dans les régions du Sud du royaume et aborde des sujets variés, notamment, la vie de l'Homme sahraoui, ses coutumes et ses traditions, notament, elle contribue à l'animation de la vie sociale à travers des rencontres familiales et tribales, mais également à travers des manifestations culturelles tels que les chants et les danses.

Les proverbes populaires occupent aussi une place importante dans la culture Hassanie, ils sont considérés comme source de sagesse. Ces proverbes transmettent de génération en génération des leçons de morale, issues principalement des histoires véridiques et d'expressions individuelles et collectives vécues.

Les contes Hassanis se caractérisent, quant à eux, par la richesse des récits et de l'imaginaire du désert

D'un autre côté, la région recèle de nombreux sites à signification historique, dont on peut citer:

- Sites « Boularyah » au sud du centre d'Aousserd où on peut contempler des tombes à forme circulaire et d'autres avec des tablettes en pierre ascendantes ce qui atteste de l'existence de rituels funéraires autres que islamiques,
- Site « Aghailass » prés du site « Boularyah » où on constate l'existence de tombes anciennes en forme d'anneau entourant par beaucoup de pierre sous former d' une pyramide,
- Site « AGLIBAT MASDAR » riche en gravure et écritures sur roches représentant certains animaux qui n'existent plus de nos jours,
- Plus à l'ouest, on trouve les sites « OUM ARGAWEN » et « AKHNIFISSIA » avec les dessins, gravures et des tombes en formes de petites pyramides,
- Site de « MADESS » représentant une chaine de petites montagnes espacées,
- Site « oued achayef » dans cette zone prés du centre Aousred, où on constate l'existence de plusieurs cimetières avec des pierres très longues, appelées localement « achayef» qui signifie le signe visible.

Et parmi les monuments historiques on peut citer :

- L'église catholique espagnole,
- Le phare situé sur la côte ouest de Dakhla,
- La casa Del général,
- Le grand portail d'accès principal à la cité administrative ancienne.

X. CONCLUSION

Grâce aux efforts considérables déployés au niveau des secteurs économiques et sociaux en matière de :

- Restructuration du secteur de la pêche par l'adoption d'un ensemble de mesures de protection et de préservation des ressources halieutiques, la diversification de l'exploitation de ces ressources par les unités industrielles, la recherche de la prise en compte de la problématique sociale et conditions de vie et de confort des marins pêcheurs par la programmation, de plusieurs équipements d'infrastructure et superstructure dans les villages de pêches;
- Facilités accordées au secteur agricole notamment, pour des investissements privés réalisés durant les dernières années dans la production maraîchère, l'arboriculture, etc… la région commence à se positionner sur un sentier de croissance, lui permettant de satisfaire une partie de la demande locale et extérieure;

la Région de Dakhla-Oued ed Dahab a connu un décollage socio-économique.

Cependant, le secteur touristique, et malgré les encouragements dont il bénéficie reste encore en deçà des énormes potentialités qu'il recèle et dont la valorisation est tributaire des conditions de la mise en œuvre de la vision 2020 du tourisme.

D'une manière générale, malgré le développement social et économique indéniable qu'a connu la région, il y'a lieu de rappeler les recommandations proposées par le CESE dans son rapport relatif au ***nouveau modèle de développement des provinces du SUD*** publié en 2013, et qui consistent à :

1. Rétablir la confiance en favorisant la participation des populations et la primauté de la loi;
2. Rompre avec l'économie de rente en libérant l'initiative privée;
3. Un système de transferts monétaires conditionnels ciblés sur les populations vulnérables;
4. Gérer et répartir les ressources naturelles selon les règles de la durabilité et de l'équité au bénéfice des populations
5. Substituer aux politiques sociales actuelles une stratégie intégrée de développement humain;
6. Reconnaitre la culture en tant que droit et l'ériger en levier du développement
7. Rompre avec la stratégie de court terme et rétablir les impératifs de durabilité;
8. Désenclaver les provinces du Sud;
9. Réussir la régionalisation avancée.

XI. BIBLIOGRAPHIE

- Portail officiel de la région : http://www.dakhla-lagouira.ma/
- Office National Des Aéroports
- Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- Ministère de la Santé
- Ministère de la Culture (Direction du patrimoine culturel)
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
- Ministére de l'Intérieur
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Observatoire Marocain de l'Industrie
- Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique
- Ministère de l'enseignement Supérieur,, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère de l'Artisanat et de l'Economie solidaire, Observatoire National de l'Artisanat, panorama de l'artisanat
- La Fédération des Agences Urbaines, www.majal.ma
- L'Agence Nationale des Ports
- Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification
- Haut Commissariat au Plan
- Délégation provinciale de l'industrie et du Commerce- DAKHLA
- Conseil Régional du Tourisme de Dakhla
- Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Oued Ed Dahab (CCIS)
- Centre Régional d'Invesstissemernt de la région Oued Ed Dahab-Lagouira
- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)
- Agence du bassin hydraulique de Sakia-El-Hamra et Oued-Ed Dahab